

**BUILDING A
RECOVERY
FOR ALL**



A STRONG VOICE FOR INDUSTRIAL WORKERS IN EUROPE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2016-2020**

Table des matières

Introduction

- 5 Unis et plus forts
- 8 2020 - une année qui a changé nos vies et notre travail

Priorités politiques

- 18 Politique industrielle
- 27 Politique d'entreprise
- 34 Comité « Négociations collectives et Politique sociale »
- 40 Renforcement du pouvoir des syndicats

Réseaux sectoriels

- 44 Aérospatial
- 45 Automobile
- 48 Métaux de base
- 49 Produits chimiques et matériaux de base
- 51 Énergie
- 53 TIC
- 54 Ingénierie mécanique
- 55 Produits pharmaceutiques
- 57 Construction navale

58 Textile, habillement, cuir et chaussure

59 Défense (réseau ad hoc)

Dialogues sociaux

62 Dialogue social « Industries chimique & pharmaceutique »

64 Dialogue social « Électricité »

65 Dialogue social « Industries extractives »

66 Dialogue social « Gaz »

67 Dialogue social « MET » (métal, ingénierie et technologies)

68 Dialogue social « NEPSI » (Réseau européen pour la silice)

68 Dialogue social « Papier »

69 Dialogue social « Construction navale »

71 Dialogue social « Acier »

72 Dialogue social « THCC »

Groupes de travail horizontaux

75 Égalité des chances

76 Jeunesse

79 Cols blancs

The background features a dark blue field with several large, overlapping, curved shapes in shades of red and purple. The shapes are semi-transparent and create a layered, abstract effect. The word "Introduction" is centered in white text.

Introduction

Unis et plus forts

La deuxième mandature d'industriAll Europe a commencé en juin 2016 lors du Congrès organisé à Madrid. Ce Congrès a marqué le début d'une période intense au cours de laquelle nous avons mené des activités dans le droit fil de notre plan d'action qui s'articule autour de quatre priorités politiques : les négociations collectives, la politique industrielle, la politique d'entreprise et le renforcement du pouvoir des syndicats.

De nombreuses activités, campagnes et prises de position dans le domaine de la politique industrielle ont été motivées par la transformation de nos industries, amorcée par la décarbonation, la transition énergétique et la numérisation, et par nos demandes en faveur d'une politique commerciale qui garantit des conditions de concurrence équitables pour les industries européennes.

Pour façonner ces transformations et défendre les intérêts des travailleurs dans les industries en transition, nous avons besoin d'un dialogue social de qualité et de négociations collectives fortes. C'étaient précisément les demandes centrales de notre campagne 'Together at Work'. Cette dernière a connu un grand succès et a été lancée à point nommé, les négociations collectives étant une condition indispensable pour aborder les changements et garantir une transition juste pour les travailleurs.

Dans le domaine de la politique d'entreprise, nous avons poursuivi notre travail sur le renforcement de l'implication des travailleurs au niveau de l'entreprise. Le renforcement des comités d'entreprise européens, des droits effectifs à la consultation et une coordination plus étroite lors de restructurations étaient quelques-unes de nos priorités.

IndustriAll Europe a également défini le renforcement du pouvoir des syndicats comme l'une de ses nouvelles priorités politiques. Un département a été créé pour coordonner nos actions dans ce domaine et soutenir les organisations affiliées qui souhaitent mettre en place des campagnes de recrutement et de syndicalisation. Des initiatives pour renforcer le recrutement syndical ont été prises au niveau sectoriel, en accordant une attention particulière (mais pas uniquement) à l'Europe centrale et de l'Est.

Au cours de cette mandature, industriAll Europe a également développé son travail au niveau sectoriel et ses activités axées sur les jeunes, l'égalité des chances ainsi que sur les cols blancs, un groupe qui compte de plus en plus de membres. Notre travail a été appuyé par divers projets et a servi de contribution aux 11 comités de dialogue social sectoriel européens auxquels participe industriAll Europe.

Nous pouvons être fiers des résultats du travail que nous avons accompli depuis le Congrès de 2016. Ils sont le fruit d'un travail et d'un effort collectifs auxquels ont contribué toutes nos organisations

affiliées et le Secrétariat d'industriAll Europe. Cette UNITÉ est la clé est de notre réussite collective et a été l'un des principaux messages de notre dernier Congrès. Avec le recul, force est de constater que la mandature a été en grande partie marquée par de nombreux consensus. Des consensus où les syndicats, grands et petits, se sont sentis écoutés et impliqués de façon égale, dans un esprit et une culture de dialogue, de solidarité et de respect. Il est certain que nous devons poursuivre dans cette voie.

Initialement prévu en 2020, le Congrès a dû être reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Cette pandémie a touché de nombreux travailleurs et représente un enjeu majeur pour nombre de syndicats. Tout au long de cette pandémie, industriAll Europe s'est efforcée de créer une unité et une valeur ajoutée pour toutes nos organisations affiliées. Ce rapport d'activités présente également une vue d'ensemble des activités menées depuis le début de la pandémie de COVID-19.

En 2020, industriAll Europe a connu un changement de leadership politique. Les deux Secrétaires généraux adjoints élus en 2016, Luis Colunga et Benoît Gérits, ont quitté l'organisation à la fin de leur mandat. Le Secrétaire général adjoint Sylvain Lefebvre avait, quant à lui, déjà quitté l'organisation fin 2018 comme convenu. Lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2020, le Comité exécutif d'industriAll Europe a décidé de nommer Isabelle Barthès et Judith Kirton-Darling aux postes de Secrétaires générales adjointes. Toutes deux ont immédiatement pris leurs fonctions politiques.

La période 2016-2021 a été très intense. Sans la contribution exceptionnelle de tous les membres de notre équipe, nous n'aurions pas pu obtenir de tels résultats. Nous les en remercions sincèrement car leur engagement a été extraordinaire.

Enfin, au nom de tous les membres du Secrétariat, je tiens à remercier chaque organisation affiliée et chaque militant et responsable syndical pour leur contribution active à nos activités. Certes, nous agissons à différents niveaux (entreprise, régional, national ou européen) et nous avons des origines et des cultures de relations sociales diverses, mais nous travaillons tous dans un seul et même objectif : défendre et renforcer les droits et les conditions de nos membres et de tous les travailleurs de l'industrie. Pour parvenir à cet objectif commun, l'unité, le consensus et la solidarité continueront d'être essentiels !



Luc Triangle
Secrétaire général

Avertissement :

Le présent rapport d'activités couvre la période de juin 2016 à décembre 2019 (délai pour la remise des rapports individuels). Les activités les plus importantes qui ont eu lieu après la période couverte et au cours de la mandature prolongée en raison de la pandémie de COVID-19 font l'objet d'un chapitre spécifique au début du rapport.

2020 - une année qui a changé nos vies et notre travail

A la fin de la dernière période de rapport, industriAll Europe s'affairait à la préparation de son troisième Congrès, initialement prévu en mai 2020 à Thessalonique (Grèce). Le travail quotidien du Secrétariat et des Comités portait principalement sur les transformations majeures (tant écologique que numérique) que connaissent nos industries, sur le renforcement des négociations collectives, sur une meilleure participation des travailleurs ainsi que sur le renforcement du pouvoir des syndicats. Le début de l'année a été marqué par la publication du Pacte vert pour l'Europe et la consultation des partenaires sociaux sur un éventuel salaire minimum européen, deux des grandes priorités de la nouvelle Commission européenne. Outre les développements politiques, des initiatives concluantes ont été prises en matière de renforcement du pouvoir des syndicats, notamment une conférence de grande ampleur, coorganisée avec UNI-Europe et IG Metall.

Toutefois, durant le mois de février 2020, il est devenu évident qu'une pandémie se propageait partout dans le monde et qu'elle n'allait pas épargner l'Europe. À cette période, elle frappait déjà durement le nord de l'Italie. Au cours de la deuxième semaine de mars 2020, huit jours seulement après la publication de la tant attendue stratégie industrielle européenne, la propagation de la pandémie a contraint de nombreux pays européens à prendre des mesures de confinement. La vie a pris un nouveau tournant et ce, pour toujours peut-être.

Alors que la pandémie prenait de l'ampleur, il est devenu évident que l'organisation du Congrès en mai 2020 devait être interrompue, et il a été convenu de prolonger la mandature jusqu'en 2021. Le présent chapitre couvre l'ensemble des principales activités menées par industriAll Europe en 2020 afin de compléter le rapport d'activité rédigé en vue du Congrès annulé de 2020.

La pandémie et le confinement ont rapidement changé la manière de travailler et l'organisation d'industriAll Europe, du Secrétariat et du mouvement syndical dans son ensemble. Les réunions en présentiel ont été annulées et différentes solutions technologiques ont été étudiées pour organiser les réunions en ligne. À partir du mois d'avril, les réunions tant internes qu'externes ont été entièrement organisées en ligne. Cette solution a permis d'organiser plus régulièrement des réunions des Comités politiques, des Réseaux sectoriels, des Groupes de travail et de la Task Force « Renforcement du pouvoir des syndicats », avec une plus grande offre d'interprétation et davantage de possibilités de participation (en particulier pour les membres dont la participation était auparavant limitée par des contraintes de coûts ou de temps). Par ailleurs, le Réseau « Santé et Sécurité » d'industriAll Europe est passé d'une liste de contacts à un groupe de travail actif en jouant un rôle clé dans la coordination des préoccupations en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19.

L'objectif premier du Secrétariat a toujours été de créer une valeur ajoutée et de soutenir ses organisations affiliées dans cette crise sans précédent. C'est la raison pour laquelle l'équipe dirigeante a organisé plusieurs réunions régionales avec les leaders syndicaux et les membres du Comité exécutif durant les mois de septembre et octobre. Cette nouvelle démarche a remplacé les réunions en présentiel au niveau national et a été considérée comme un précieux outil d'échange d'informations permettant de mieux comprendre la situation à travers l'Europe et de mieux appréhender les principaux débats européens.

Malgré la vitesse de propagation de la pandémie, industriAll Europe a immédiatement réagi en lançant une série d'actions pour soutenir ses organisations affiliées, notamment avec la création de notre « COVID-19 Monitor », une plateforme de collecte et de partage de mesures et d'accords nationaux et sectoriels entre les organisations affiliées. Les meilleures pratiques en matière de gestion des impacts de la pandémie ont ainsi pu être partagées. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur la santé et la sécurité au travail, la définition de la production essentielle, la promotion de programmes d'aide au revenu et de maintien de l'emploi. Nous avons également dû consacrer du temps à la défense des intérêts des travailleurs face aux tentatives de certaines entreprises d'utiliser la crise comme prétexte pour annoncer des restructurations.

À partir d'avril 2020, la première vague de restructurations liées à la COVID-19 a débuté en grande partie chez les principaux équipementiers (dans le secteur automobile et aérospatial). Cette première vague a été suivie au cours de l'été par une deuxième vague de restructurations touchant cette fois-ci les fournisseurs de premier rang. Les groupes de coordination syndicale ad hoc ont déployé d'importants efforts de coordination à la suite des restructurations, des fusions et des acquisitions annoncées (notamment chez ArcelorMittal, General Electric, GFG Alliance, Alstom-Bombardier, Nokia, etc.), et ont mené des actions syndicales transfrontalières (par ex., chez



Journée d'action Alstom-Bombardier, 16 juillet 2020, usine de Santa Perpètua

Alstom-Bombardier) et de solidarité (avec entre autres les collègues de chez Nissan, Whirlpool, EDF et Hitachi ABB). Cette situation a entraîné une augmentation considérable de la charge de travail au sein d'industriAll Europe en termes de coordination syndicale au niveau de l'entreprise et d'élaboration d'une stratégie commune.

Tout au long de l'année 2020, industriAll Europe a renforcé son soutien aux représentants syndicaux dans les entreprises multinationales. Outre le suivi et la gestion des (re)négociations des CEE/SE, industriAll Europe a continué à développer des outils concrets, dont une liste commune de contacts CEE/SE dans les organisations syndicales affiliées et une mise à jour des recommandations d'actions à entreprendre sur des sujets spécifiques (numérisation, Brexit).

Face aux interruptions majeures provoquées par la pandémie, industriAll Europe a publié des recommandations supplémentaires sur l'anticipation et la gestion de la crise de la COVID-19 dans les entreprises multinationales, sur l'organisation temporaire de réunions en ligne des CEE/SE ainsi que sur la coordination syndicale avant et pendant les restructurations transnationales. Certaines de ces recommandations ont été rédigées conjointement avec d'autres fédérations syndicales européennes, en mettant à profit les relations de travail de qualité créées au cours des dernières années.

Toujours en coopération avec les fédérations syndicales européennes et la CES, industriAll Europe a plaidé pour un plus grand respect et une meilleure application des droits des CEE et des droits à l'information, à la consultation et à la participation. Pour ce faire, nous avons organisé conjointement des événements, menés des actions (dont une pétition en ligne et une semaine de mobilisation organisée en novembre 2020) ainsi que rédigé des déclarations adressées à la Commission européenne et aux Etats membres. La stratégie « Plus de démocratie au travail » se poursuivra par ailleurs tout au long de l'année 2021.

Au niveau sectoriel, les crises et les transformations préexistantes dans certains secteurs se sont intensifiées et accélérées (par ex., dans le secteur automobile ou des métaux de base), tandis que pour d'autres, la COVID-19 a provoqué une crise en entraînant une rupture soudaine de l'économie (par ex., dans le secteur aérospatial ou THCC). Plusieurs prises de position reflétant cette réalité ont été adoptées par procédure écrite, notamment le plan d'action pour l'acier (mai 2020), une position conjointe rédigée avec les partenaires sociaux sur la crise de la COVID-19 dans le secteur THCC (juillet 2020) et des recommandations communes des partenaires sociaux sur la sécurité dans le secteur des produits chimiques (juillet 2020).

Le 1^{er} juillet 2020, le Comité exécutif s'est réuni virtuellement. À cette occasion, de nouvelles secrétaires générales adjointes ont été nommées jusqu'au Congrès de 2021, à la suite du départ de Luis Colunga et Benoit Gérits. Dès le début du mois de juillet, Isabelle Barthès et Judith Kirton-Darling ont rejoint l'équipe en tant que secrétaires générales adjointes d'industriAll Europe. Le Comité exécutif a également discuté de la feuille de route d'industriAll Europe jusqu'au prochain Congrès en 2021 et a adopté un plan de travail pour la période allant de juillet 2020 à juin 2021. Ce

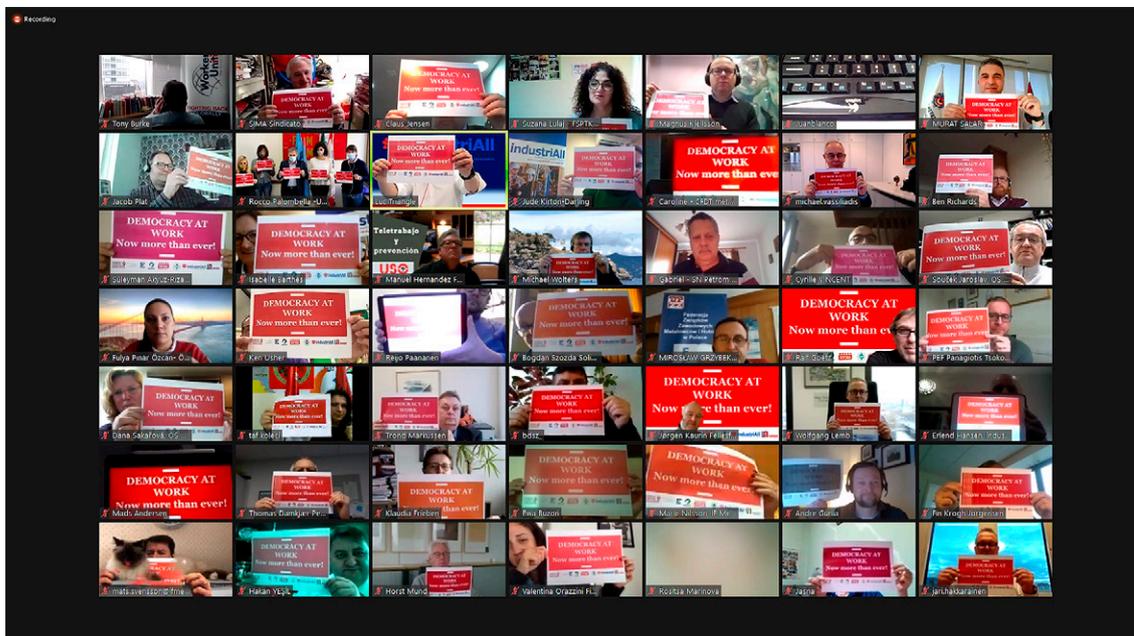
Comité exécutif a été la première occasion de réunir toutes les organisations affiliées et, comme le montre le compte-rendu, la rapidité de réaction et l'approche adoptée par industriAll Europe pour faire face à la crise ont été largement soutenues et appréciées.

Le Comité exécutif a également adopté une prise de position générale sur la COVID-19. Cette déclaration met l'accent sur la réalité de la situation dans laquelle se trouvent nos membres et sur les mesures présentées par la Commission pour surmonter la crise et soutenir la reprise. Des demandes concrètes concernant la lutte pour la santé, les revenus et les emplois des travailleurs, la lutte pour nos industries et pour une Europe unie et déterminée ont été adressées aux décideurs politiques aux niveaux national et européen.

Cette position s'appuie sur l'expertise de chacun des trois Comités politiques et marque une évolution de la méthode de travail interne d'industriAll Europe vers une plus grande coordination et un effort commun entre les comités politiques et sectoriels. Plusieurs prises de position sectorielles (pour la plupart adoptées par procédure écrite) ont été rédigées afin d'énoncer des demandes syndicales spécifiques pour la mise en place de mesures de relance dans les secteurs automobile (juillet 2020), aérospatial (septembre 2020), de la construction navale et des équipements maritimes (novembre 2020) et des métaux non ferreux (novembre 2020). Ces documents viennent s'ajouter au plan d'action européen pour l'acier et à la prise de position concernant le secteur THCC.

Le mois de juillet marque une étape historique pour l'UE puisque le Conseil européen a approuvé un vaste plan de relance intitulé « NextGeneration EU » : les institutions européennes ont convenu d'un fonds de relance de 750 milliards d'euros qui serait attaché au prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027 (budget de l'UE), dans le but de créer une puissance financière de 1,8 trillions d'euros pour sortir l'UE de la crise économique provoquée par la COVID-19. Aux côtés de la CES, industriAll Europe a mené activement campagne pour ce plan de relance et a largement influencé son adoption au Parlement européen. Des initiatives conjointes avec les organisations affiliées au niveau national ont également visé à veiller à ce que les fonds consacrés à la relance entraînent une reprise industrielle, soutiennent une double transition juste, favorisent la cohésion au sein des pays et entre eux, et maintiennent en priorité les emplois. De nombreuses réunions avec des Commissaires européens et leurs cabinets, des députés européens et leurs équipes ainsi que la présidence de l'UE ont été organisées pour défendre les intérêts de nos membres.

Au terme de l'été, les trois Comités politiques, les Réseaux sectoriels, la Task Force « Renforcement du pouvoir des syndicats » et les Groupes de travail horizontaux ont maintenu un rythme soutenu de réunions en ligne. Lors de sa réunion des 24 et 25 novembre, le Comité exécutif a fait le point sur la situation en évaluant les résultats de ce travail et a notamment adopté une prise de position mise à jour sur la COVID-19, le plan de relance de l'UE et les mesures nécessaires pour assurer l'égalité et l'action en faveur des jeunes. Le Comité exécutif a aussi pris note et adopté les prises de position sur le Pacte vert européen, sur les propositions de révision à la hausse des objectifs climatiques, sur les nouvelles stratégies de l'UE en matière d'hydrogène et d'énergie renouvelable offshore, ainsi que la réponse à la consultation sur un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.



Comité exécutif, novembre 2020

Ce Comité exécutif était également l'occasion d'aborder la proposition d'un salaire minimum européen, à la suite d'une deuxième phase de consultation des partenaires sociaux et la publication d'un projet de législation. Le Comité « Négociations collectives et Politique sociale » a entrepris un travail approfondi sur ces propositions, en coopération avec la CES. Le Comité exécutif a adopté une nouvelle prise de position sur la numérisation et le télétravail qui reflète la nécessité d'une meilleure réglementation de la « nouvelle normalité » pour de nombreux travailleurs.

En réponse à l'énorme menace que représente la crise de la COVID-19 pour le mouvement syndical, le Comité exécutif a adopté un plan d'action spécifique pour 2021-2022 intitulé « Des syndicats forts qui négocient des conventions collectives fortes pour la relance d'industries fortes ». Le but de ce plan d'action est de soutenir les organisations affiliées dans la campagne collective pour un renforcement du pouvoir des syndicats et des négociations collectives plus fortes.

Enfin, il a été question des nouvelles initiatives de la Commission européenne en matière d'éducation et de formation, notamment le Pacte pour les compétences, lancé en novembre par la Commission, et les initiatives sectorielles sur les compétences dans les secteurs automobile, aérospatial, de la construction navale et du textile, rédigées en concertation avec les employeurs et d'autres acteurs dans le domaine de la formation.

Secteur	Principales activités menées en 2020
Aérospatial	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la prise de position « Faire décoller la relance » et réunions en cours avec des députés européens, la Commission et des entreprises. • Signature du rapport de la table ronde sur l'aviation : revendication pour un programme d'aide ciblé pour le secteur européen de l'aviation et un pacte européen pour un secteur de l'aviation durable. • Décarbonation du secteur et impact sur les travailleurs (stratégie de la Commission pour l'aviation prévue pour le 1^{er} semestre de 2021). • Soutien au Pacte pour les compétences dans le secteur aérospatial et de la défense.
Automobile	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration « Pour une relance de l'industrie automobile européenne et ses travailleurs » (juillet 2020) : réunions de suivi avec la DG Grow, des députés européens et d'autres parties prenantes • Réunion avec les comités TRAN et EMPL du Parlement européen pour discuter de l'avenir de l'industrie automobile. Résultat : courrier adressé par S&D à la Commission européenne, demandant de toute urgence un « cadre solide favorable à une transition juste de l'industrie automobile et les industries connexes pour anticiper la vague de restructurations qui se profile » (septembre 2020). Participation active au processus du Parlement européen sur l'avenir de l'industrie automobile coordonné par la présidente du comité TRAN, Karima Delli (Les Verts, FR) • Soutien à l'initiative « Skills 4 Jobs » (proposition d'ACEA, CLEPA, etc. d'utiliser les projets ALLBATTs et DRIVES comme base pour l'Alliance pour les compétences). Participation à « l'Alliance pour les compétences dans l'industrie automobile », officiellement lancée le 10 novembre 2020 par la Commission européenne
Métaux de base	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action européen pour l'acier : campagne en cours (Journée d'action européenne pour l'acier organisée le 1^{er} octobre 2020) • Prise de position sur les métaux non ferreux (en consultation) : souligner les défis propres au secteur et faire entendre les revendications syndicales • Mesures de sauvegarde pour l'acier : les mesures actuelles prendront fin en juillet 2021 et les syndicats demandent d'envisager le maintien de ces mesures
Chimie & Matériaux de base	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie relative aux produits chimiques pour la durabilité, publiée en octobre • Décarbonation de l'/des industrie(s) chimique(s) • Suivi du projet des partenaires sociaux sur la numérisation : numérisation et égalité, numérisation et santé et sécurité (produits chimiques, produits pharmaceutiques, plastiques et caoutchouc) • Vague de rénovation (verre, ciment) • Taxe sur les plastiques, recyclage des plastiques (objectifs), interdiction des plastiques à usage unique • Papier et pâte à papier : Masterplan sur la transformation industrielle et l'industrie forestière l'horizon 2050 • Stratégie industrielle et écosystèmes • Attrait des secteurs

Secteur	Principales activités menées en 2020
---------	--------------------------------------

Défense	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de lancement du projet financé par la DG EMPL « Politique de défense de l'UE : vers une plus grande intégration industrielle. Comment anticiper le changement pour les travailleurs ? » • Discussions au sein du Réseau sectoriel sur les défis auxquels sont confrontées les entreprises actives à la fois dans les branches civile et militaire ; budgets alloués à la défense dans le cadre du prochain CFP ; débats politiques à venir sur les orientations stratégiques et sur le premier rapport complet EACD
----------------	--

Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les sous-secteurs : impact de la COVID-19 sur la transition énergétique, les entreprises et les salariés • Gaz : potentiel du gaz et de l'hydrogène renouvelables, déclaration commune avec Eurogas et la FSESP sur une transition juste, et demande de projet conjoint sur la transition énergétique et l'emploi dans le secteur du gaz • Electricité : cadre d'actions sur la numérisation, projet Skills2Power, Fonds pour une transition juste et bonnes pratiques • Réseau « Energie » : stratégie européenne sur l'hydrogène propre, stratégie sur les énergies renouvelables offshore, Fonds pour une transition juste et plans territoriaux, lancement de la plateforme pour une transition juste et participation active au groupe de travail de haut niveau de l'UE sur les industries à haute intensité énergétique
----------------	---

Industries extractives	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action sur les matières premières (projet de déclaration du CDSS) • Normes en matière de santé et de sécurité dans les PME • Transition juste dans les régions tributaires du charbon : soutien aux organisations affiliées impliquées dans l'élaboration de plans sociaux pour une sortie du charbon
-------------------------------	--

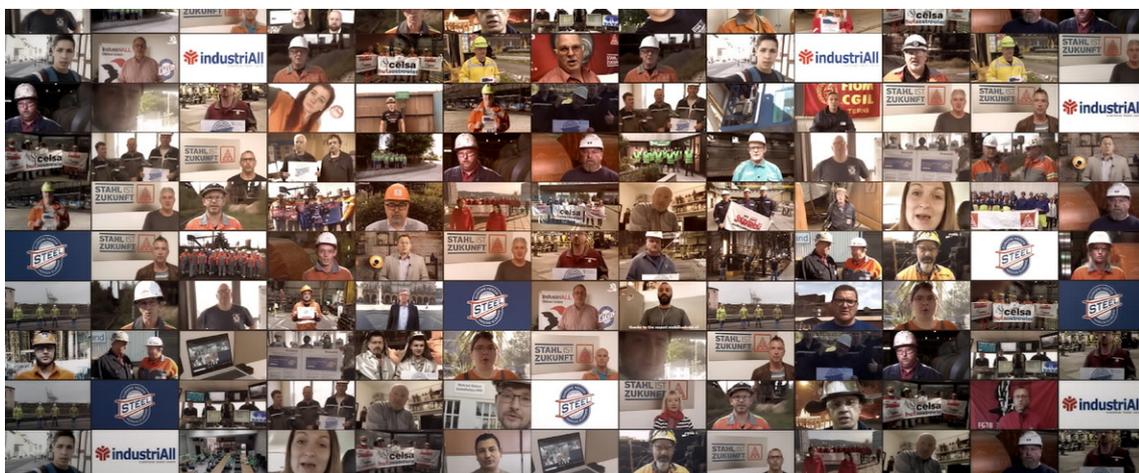
TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Répercussions de la pandémie sur le secteur : accélération de la numérisation des entreprises du secteur, le télétravail est appelé à devenir « la nouvelle norme » et certaines entreprises tentent de profiter de la situation pour réduire leurs dépenses en matière de matériel de bureau, etc. • Il est urgent de discuter de l'indemnisation des travailleurs pour les coûts liés au télétravail (par ex., coûts énergétiques, connexion internet haut débit, etc.), mais aussi de la prévention de la marginalisation des travailleurs par rapport à leurs collègues et leur lieu de travail. La numérisation étant un élément clé du plan de relance, avec 20% du budget à investir dans le numérique et 37% du budget consacré à la transition verte, la question sera de savoir comment exploiter au mieux le potentiel de ce secteur en Europe • Contribution d'industriAll Europe à la consultation sur le Livre blanc sur l'intelligence artificielle. Cette contribution est basée sur les demandes formulées dans la Policy Brief d'industriAll Europe « Intelligence artificielle : l'humain doit rester aux commandes »
------------	--

Secteur	Principales activités menées en 2020
Ingénierie mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Résilience des chaînes d’approvisionnement et dépendance du secteur vis-à-vis d’autres secteurs, tels que les secteurs automobile ou aérospatial : défauts de paiement, report ou refus de commande, services temporairement interrompus, tels que l’entretien ou la mise en service des ascenseurs. • Investissements dans les technologies numériques et écologiques, ainsi que dans la réduction de l’empreinte carbone des machines. Les principaux programmes européens, tels que le Pacte vert ou l’économie circulaire, poseront des défis majeurs à l’industrie et des investissements à grande échelle seront essentiels pour rester compétitifs. • Le Réseau sectoriel a également poursuivi ses discussions sur la révision en cours de la directive relative aux machines (2006/42/EC).
Produits pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie pharmaceutique pour l’Europe : travailler pour des emplois de qualité, une formation de qualité, recherche, développement et innovation, et la production en Europe • IndustriAll Europe a participé à des conférences de haut-niveau sur les actions européennes de lutte contre le cancer et sur les produits pharmaceutiques • IndustriAll Europe a approuvé l’engagement de l’UE pour une coopération pharmaceutique sur la vaccination contre la COVID-19
Construction navale	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de position pour la relance (en consultation) : expose les principales questions relatives à la politique industrielle, au commerce, à la durabilité et aux normes sociales • Compétences : projet USWE (Erasmus+) arrivé à terme en novembre 2020 et Pacte européen pour les compétences (prochaine étape) • Commerce et concurrence loyale : l’adhésion au GT6 de l’OCDE reste capitale
Textiles, habillement, cuir et chaussures (THCC)	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration conjointe des partenaires sociaux sur l’impact de la COVID-19 • Dossiers européens importants : Stratégie européenne pour le textile, devoir de vigilance et révision du SGP • Projet des partenaires sociaux financé par l’UE, en collaboration avec COTANCE, sur la responsabilité sociale et environnementale, et soumission d’un projet sur le renforcement des capacités en Europe du Sud-Est.

Parallèlement à ces activités, industriAll Europe continue de jouer un rôle de premier plan dans plusieurs projets européens, tant de manière indépendante qu'avec les partenaires sociaux. Parmi ces projets se trouve notamment le nouveau projet de 4 ans sur la transition juste et la décarbonation, lancé en 2020 en partenariat avec le Centre pour une transition juste de la CSI. Financé par la Fondation européenne pour le climat, ce projet prévoit des tables rondes sur les énergies renouvelables offshore et l'industrie lourde en Europe centrale et orientale (animées respectivement par nos organisations affiliées danoises et bulgares). En outre, industriAll Europe a commencé à travailler sur ses propres projets sur la décarbonation, les restructurations et la numérisation, avec le soutien financier de l'UE.

Après une première série d'ateliers régionaux sur une transition numérique juste pour les travailleurs, industriAll Europe a décidé de prolonger le projet avec des webinaires régionaux afin d'évaluer l'impact de la COVID-19 sur la transformation numérique de nos secteurs. En plus de soutenir la coordination syndicale ad hoc sur des cas d'entreprises spécifiques, le projet « Anticiper & façonner », financé par l'UE et lancé en 2020, vise à mettre à jour le manuel de la FEM de 2006 sur les restructurations transnationales. L'objectif de cette mise à jour est d'apporter des orientations pratiques et des conseils politiques aux représentants syndicaux au niveau des entreprises. À la fin de l'année 2020, le Secrétariat a été informé de l'approbation de plusieurs propositions de projet sur le renforcement du pouvoir des syndicats dans le secteur THCC en Europe du Sud-Est et plusieurs autres projets de dialogue social, ce qui a permis de préparer le travail pour l'année 2021.

L'année 2020 a été une année singulière et sans précédent pour nos sociétés et notre mouvement syndical. L'objectif premier d'industriAll Europe a toujours été de rester en contact étroit les uns avec les autres, de renforcer la solidarité et l'unité, même si la pandémie n'a pas impacté tous les pays de la même manière. À mesure que des vaccins seront mis au point et inoculés tout au long de l'année, les syndicats joueront un rôle essentiel dans la gestion des conséquences sociales de la pandémie. Une fois encore, cette situation ne sera pas identique pour tous les pays ou syndicats, et la solidarité est plus que jamais capitale.



En 2020, la campagne des travailleurs de l'acier a reçu le soutien de toute l'Europe

Priorités politiques

Politique industrielle

Relever les défis d'une transformation industrielle profonde

Avant la crise actuelle de la COVID-19, nous constatons une reprise de l'économie européenne. Grâce à cette reprise, près de 12 millions d'emplois ont été créés depuis 2013, avec un impact positif sur le nombre de personnes sans emploi qui est passé de 26 millions en 2013 à 16 millions en 2019. Les finances publiques se sont considérablement améliorées, et les investissements ont repris. Le taux de chômage est passé de 12% à 7%, soit le plus bas niveau depuis dix ans. Cependant, ce n'est qu'en 2017 que la production industrielle est revenue au niveau d'avant la crise. Les 1,6 million d'emplois créés entre 2013 et 2017 dans le secteur manufacturier sont largement en deçà des 4,6 millions d'emplois que les travailleurs ont perdus pendant la crise.

Toutefois, la crise financière a laissé de nombreuses séquelles qu'il est urgent de réparer. 12,4 millions de personnes sont toujours sans emploi (contre 24 millions au plus fort de la crise, début 2013), et bon nombre des emplois créés sont temporaires ou à temps partiel. Le chômage reste à un niveau inacceptable dans le Sud de l'Europe. Le taux de sous-emploi (travail à temps partiel involontaire, personnes découragées qui ne sont plus disponibles sur le marché du travail) est supérieur au taux de chômage global. Le processus de convergence salariale entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est est au point mort. De plus, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle économie informelle, composée



Luc Triangle lors des Journées de l'industrie de l'UE, 2019

d'un nombre croissant de travailleurs dits « gig » travaillant sur des plateformes numériques. Force est de constater que la croissance globale des salaires stagne. Si les politiques d'austérité ont été progressivement supprimées, elles ont eu de lourdes conséquences pour des pays tels que la Grèce, dont le PIB réel par habitant a chuté de 20 %.

Six ans après la reprise, il semblerait que nous atteignons le point culminant du cycle économique. L'économie européenne est entrée dans une phase de récession. Parallèlement, la marge de manœuvre pour des mesures de politique monétaire est faible, les taux d'intérêts à court terme étant déjà négatifs.

Face à ce nouvel environnement économique, le Comité « Politique industrielle » ne s'est plus concentré sur la lutte contre l'austérité et les réponses néolibérales à la crise, mais sur l'élaboration de propositions relatives à l'utilisation d'un environnement macro-économique plus indulgent pour soutenir la reprise économique, la production industrielle, le financement de la transition neutre en carbone et la création d'emplois de qualité dans l'industrie.

En parallèle, le Comité « Politique industrielle » s'est efforcé d'identifier les risques qui pourraient nuire à une future croissance ainsi que de formuler des réponses aux nombreux défis structurels auxquels nos économies sont confrontées. La plupart des mégatendances se dessinaient déjà au moment du Congrès de 2016 à Madrid : mondialisation, vieillissement de la population, numérisation, économie à faible émission de carbone, énergie et changement climatique. Depuis, ces tendances ont évolué, et de nouveaux risques et défis pour l'industrie ont fait leur apparition :

- La signature de l'Accord de Paris en 2017, qui a été suivi d'un rapport très inquiétant publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en octobre 2018. Les actions pour le climat se sont multipliées à l'échelle mondiale et la préservation de notre planète est au centre des préoccupations politiques. Dans le cadre de son nouveau Plan climat à l'horizon 2050 (« Une planète propre pour tous »), l'UE s'est fixé l'objectif très ambitieux de devenir neutre en carbone d'ici 2050. Un objectif qui sera particulièrement difficile pour notre système de transport et l'industrie lourde
- L'adoption en 2017 par l'ONU d'objectifs de développement durable définissant une politique commune pour le développement durable au niveau mondial. L'UE doit relever le défi de les intégrer dans ses processus décisionnels
- L'apparition rapide du concept d'économie circulaire
- Les préoccupations croissantes concernant la numérisation de l'économie et ses répercussions sur l'emploi. Le terme « Industrie 4.0 » est aujourd'hui sur toutes les lèvres. L'intelligence artificielle (IA), la création d'un « Internet des objets » et le déploiement du réseau 5G constituent des enjeux importants pour la politique industrielle
- L'émergence d'une nouvelle économie informelle (l'économie dite « gig » basée sur des plateformes numériques)
- La montée en puissance des « géants du numérique »

- Le manque de résilience de l'UE face aux crises économiques à venir et son incapacité de mener à bien l'approfondissement de l'Union économique et monétaire pourtant nécessaire, dans la mesure où l'UE est toujours composée de régions du Nord prospères et de régions du Sud beaucoup plus fragiles
- La multiplication des partis populistes autoritaires dont les discours mensongers séduisent de plus en plus. Cette situation pourrait conduire à une déstabilisation de nos démocraties
- La recrudescence du protectionnisme économique (*America First!*, Brexit), les guerres commerciales qui se profilent et la crise profonde au sein de l'OMC pourraient mettre un terme au système commercial multilatéral fondé sur des règles
- L'impact croissant de la Chine sur l'économie mondiale

Politique industrielle

En vue des élections européennes de 2019, le Comité « Politique industrielle » a élaboré en juin 2018 un nouveau plan d'action en guise de mise à jour du Manifeste de 2014 « Remettre l'industrie au travail ». Ce plan d'action « Fabriquer notre avenir » a largement été discuté lors de plusieurs séminaires et conférences. Il présente notre point de vue sur la politique industrielle de façon cohérente et intégrée. Il a également servi de base aux discussions avec d'importantes parties prenantes. En effet, conjointement avec la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI), industriAll Europe a été invitée pour la première fois à présenter sa conception de l'avenir de l'industrie européenne au Conseil européen.

Le Comité « Politique industrielle » a examiné la nouvelle communication de la Commission européenne relative à la politique industrielle. Il a regretté que la Commission n'ait pas proposé une stratégie globale, comme l'y invitait pourtant une résolution du Parlement européen. Mais il a néanmoins salué la liste de mesures ambitieuses devant être prises par l'actuelle Commission avant la fin de son mandat.

IndustriAll Europe a été très présente lors des Journées européennes de l'industrie organisées par la Commission en 2017, 2018 et 2019. Nous avons participé au débat d'ouverture ainsi qu'à plusieurs tables rondes parallèles. IndustriAll Europe a pris l'initiative d'organiser sa propre session d'experts sur les avantages économiques du dialogue social (2018) et sur la décarbonation profonde des industries énergivores (2019).

IndustriAll Europe a été un membre influent de la table ronde de haut niveau « Industrie 2030 », un groupe restreint d'experts qui a élaboré une vision cohérente, une stratégie et un plan d'action sur l'avenir à long terme des activités industrielles en Europe (publiés en juillet 2019). Le travail du groupe de haut-niveau est à l'origine d'une nouvelle stratégie industrielle globale pour l'UE, présentée par la Commission européenne au Conseil fin 2019. IndustriAll Europe a été invitée à participer à plusieurs débats et consultations des parties prenantes.

En tant que rapporteur ou corapporteur, industriAll Europe a contribué à plusieurs avis de la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI), entre autres sur : les technologies

maritimes, l'acier, l'aérospatial, l'automobile et la politique industrielle (3 avis au total), l'octroi du statut d'économie de marché à la Chine, la numérisation et l'emploi, l'Industrie 4.0, les initiatives technologiques conjointes et les partenariats public-privé, le Fonds européen de la défense, le démantèlement des navires, la société du recyclage, les mesures d'ajustement aux frontières et l'intelligence artificielle.

Horizon 2020 est le principal programme de financement pour la recherche et l'innovation de l'UE. Son bilan très positif est à l'origine d'une dynamique qu'il convient de maintenir. IndustriAll Europe a contribué à la préparation du prochain programme « Horizon Europe » (2021-2027), lors de 4 séminaires organisés par la Commission européenne. Elle sera également impliquée dans la mise en œuvre du programme, à savoir le développement de diverses missions et de programmes intersectoriels relatifs aux principaux défis sociétaux.

IndustriAll Europe fait partie du comité de pilotage du projet « Future of manufacturing » du Parlement européen, qui est mis en œuvre par Eurofound. D'une durée de 4 ans, ce projet s'articule autour des principaux sous-projets suivants : la prévision de l'impact des nouvelles technologies sur les emplois de demain, la définition d'un observateur des relocalisations, la définition des emplois clés dans l'industrie de la fabrication, l'évaluation de l'impact des nouvelles technologies de pointe et le développement de la capacité industrielle régionale. Le Comité « Politique industrielle » a eu plusieurs échanges avec l'équipe de recherche au sujet des conclusions du projet.

IndustriAll Europe a été choisie comme membre du groupe d'experts pour le secteur des équipements ferroviaires. L'initiative fait suite à une résolution du Parlement européen réclamant une politique industrielle pour ce sous-secteur important. IndustriAll Europe a élaboré un plan d'action pour le secteur, qu'elle a ensuite présenté au groupe d'experts en novembre 2019. Le plan d'action comporte plus de 80 recommandations relatives à plusieurs sujets : la numérisation, les marchés publics, les normes, l'accès aux marchés, les pratiques commerciales déloyales, la protection des droits de propriété intellectuelle et les compétences.

Compte tenu du fait que les marchés publics représentent 17% du PIB, le Comité « Politique industrielle » a décidé d'élaborer une prise de position portant sur une meilleure utilisation des marchés publics au profit de la politique industrielle.

L'échec de la fusion entre Siemens et Alstom a renforcé les demandes réclamant une révision de la politique de concurrence européenne ainsi qu'un nouveau débat sur la manière d'établir des « champions européens ».

En s'appuyant sur le « Transformationstlas » d'IG Metall, industriAll Europe a également abordé le manque de préparation des entreprises face aux enjeux de la numérisation.

Développement durable

La décarbonation de nos économies constitue probablement l'enjeu le plus important de notre époque. Afin de mieux l'appréhender, la Commission a créé un groupe de haut niveau pour la décarbonation des industries énergivores dont l'objectif est de coordonner les efforts. Il a été demandé aux secteurs énergivores d'élaborer leurs propres feuilles de route. IndustriAll Europe a présenté sa vision au groupe de haut niveau et a signé une déclaration commune avec les organisations industrielles représentant les secteurs énergivores. Cette déclaration comporte une série de recommandations politiques adressées à la Commission européenne, précise nos préoccupations communes quant aux risques et aux défis liés à une décarbonation profonde.

Le groupe de haut niveau a élaboré un schéma directeur pour la décarbonation de l'industrie lourde ayant fait l'objet d'intenses discussions internes et externes. Le Comité « Politique industrielle » a également démarré des discussions sur le développement et l'utilisation d'une taxinomie des investissements durables comme instrument pour stimuler les investissements dans l'économie verte. Par ailleurs, industriAll Europe a pris part à l'élaboration de plusieurs initiatives pour promouvoir le déploiement de la capture et du stockage du carbone en tant que solution nécessaire pour remédier aux émissions de l'industrie lourde complexes à réduire.



Table ronde sur la transition juste et les industries lourdes, Stockholm, août 2019

Une attention particulière a été accordée au paquet « Une énergie propre pour tous » par le biais d'une prise de position. Le paquet comporte huit actes législatifs portant sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'organisation du marché de l'électricité. Ces actes font office de mise à jour globale de la stratégie de l'Union de l'énergie qui vise à faciliter la transition des combustibles fossiles vers une énergie plus propre et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'évaluer l'impact de la nouvelle stratégie européenne pour le climat à l'horizon 2050 (« Une planète propre pour tous ») sur l'industrie, le Comité « Politique industrielle » a travaillé en étroite coopération avec le Réseau « Énergie » pour rédiger une prise de position globale sur les opportunités et les défis qu'implique une neutralité carbone d'ici 2050.

Le Comité « Politique industrielle » est très actif sur la question de l'économie circulaire. La transition de l'économie « linéaire » actuelle, où la matière passe de la mine à la décharge, vers l'économie circulaire de demain, où la valeur économique et écologique des produits est maintenue aussi longtemps que possible, sera l'une des plus grandes transformations de l'industrie au 21^{ème} siècle. Elle sera le principal moyen d'atténuer le changement climatique. Pour que l'économie circulaire puisse atteindre les niveaux requis en matière de qualité et de coûts, elle doit s'appuyer sur des méthodes industrielles et être équitable pour l'ensemble des travailleurs. Ce point de vue a fait l'objet d'une analyse dans une Policy brief sur une économie circulaire industrialisée (« An industrialised circular economy », juillet 2018). Ce document présente industriAll Europe comme une partie prenante reconnue dans le débat politique.

IndustriAll Europe a participé activement aux discussions sur la quatrième période d'échanges du SEQE. En vue d'éviter toute fuite de carbone, le principal objectif consistait à maintenir l'attribution de quotas gratuits aux secteurs industriels énergivores sur la base des 10 % d'installations les plus performantes. Le résultat est satisfaisant même si la mise en œuvre doit être suivie de près. L'enjeu de la lutte contre la fuite de carbone a également été abordé dans un avis du CESE sur les mécanismes d'ajustement aux frontières.

Sur la base d'études économétriques menées par Cambridge Econometrics, industriAll Europe a examiné à plusieurs reprises les potentielles répercussions de la transition vers une économie sobre en carbone sur les emplois.

A l'occasion de la COP24 à Katowice, industriAll Europe a organisé un séminaire et a contribué à la rédaction de la Déclaration de Silésie, signée par plus de 50 pays et portant sur la dimension sociale des politiques climatiques.

IndustriAll Europe est membre du groupe de pilotage de haut niveau du partenariat européen d'innovation sur les matières premières et du groupe de coordination de la Plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire. Elle a également participé activement à la mise en place de la Plateforme européenne pour accompagner les régions dans la sortie du charbon.

Commerce

Le commerce a été un sujet majeur ces dernières années. IndustriAll Europe était membre du groupe consultatif sur le très controversé Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), jusqu'à la suspension des négociations à la suite de l'élection de Donald Trump. La conclusion de l'Accord économique et commercial global (CETA) a conduit à un débat très animé sur le mécanisme de règlement des différends investisseur-État (ISDS).

IndustriAll Europe a également été étroitement associée à la préparation de la législation relative à une nouvelle procédure antidumping des économies non marchandes (le non-respect des normes fondamentales du travail devant être considéré comme une grave distorsion du marché), au renforcement des instruments de défense commerciale (avec une levée partielle des règles du droit moindre et avec l'intégration de normes sociales et environnementales dans le calcul de la marge de préjudice) et à la création d'un mécanisme de filtrage à l'échelle européenne pour les investissements directs étrangers.

Parallèlement à notre prise de position sur la politique commerciale (« IndustriAll European Trade Union plaide en faveur d'une nouvelle approche à l'égard des traités commerciaux ») qui définit plusieurs lignes rouges à ne pas franchir dans le cadre d'accords commerciaux, le Comité « Politique industrielle » a également préparé une prise de position sur la mondialisation (« Il est temps de modifier les règles du jeu de la mondialisation »). Ce document propose des solutions face à la montée du populisme qui sévit actuellement et contient également notre réponse au document de réflexion rédigé par la Commission sur la maîtrise de la mondialisation.

Dans le cadre d'un séminaire organisé conjointement par industriAll Europe et l'ETUI en 2017, les représentants syndicaux d'entreprises chinoises basées en Europe se sont réunis pour discuter du rôle de plus en plus prépondérant de la Chine dans nos secteurs, de sa stratégie industrielle ainsi que de la situation sociale et économique des filiales chinoises dans l'UE.

Le Brexit aura de profondes répercussions sur l'industrie, tant au Royaume-Uni que dans l'Union européenne. Selon les estimations, dans le cas d'un Brexit dur, 500 000 emplois seraient menacés au Royaume-Uni contre 1,2 million dans les 27 États membres de l'UE. Afin d'éviter toute rupture dans les chaînes de valeur industrielles, industriAll Europe a soutenu un Brexit doux (avec le Royaume-Uni qui resterait au sein de l'Union douanière). Nous avons souligné que, peu importe l'issue du divorce, un Brexit dur doit être évité à tout prix. Un futur accord de libre-échange devra maintenir l'acquis social communautaire et contenir une clause empêchant tout affaiblissement des normes sociales. Lors d'une réunion organisée en janvier 2018, industriAll Europe a pu faire part de nos préoccupations à la taskforce de la Commission en vertu de l'article 50. Nos arguments ont été appuyés par une prise de position évaluant l'impact du Brexit sur les travailleurs de l'industrie.

IndustriAll Europe suit de très près l'imposition unilatérale par le Président américain Donald Trump de droits de douane, qui pourrait conduire à des guerres commerciales rendues au coup pour coup.

Cette situation pourrait nuire gravement au système commercial multilatéral d'après-guerre fondé sur des règles. Nous avons par ailleurs exprimé nos inquiétudes quant à la crise actuelle de l'OMC, conséquence du refus des Etats-Unis de nommer de nouveaux juges pour son Organe d'appel. Cette crise aura pour effet de rendre l'OMC inutile si elle perd son pouvoir d'exécution des décisions et aura un impact considérable sur le système commercial international basé sur des règles.

IndustriAll Europe a également été choisie comme membre du groupe d'experts sur le commerce, mis en place par la Commission européenne pour suivre l'évolution des politiques commerciales européennes. IndustriAll Europe a ainsi pu avoir des échanges directs avec les services de la Commission européenne au sujet de questions commerciales cruciales et d'accords de libre-échange en cours de négociation.

Politique économique

IndustriAll Europe n'a de cesse de défendre l'importance de la demande intérieure pour consolider la reprise économique et prévenir une nouvelle récession. Du point de vue de la consommation, cela signifie une augmentation salariale réelle, la suppression des bas salaires, l'élimination des inégalités salariales, le renforcement de la sécurité par l'enrayement de la déréglementation du marché du travail et le renforcement de la sécurité sociale. Du point de vue des investissements, cela signifie la mise en place d'une stratégie d'investissement à part entière (à la fois privé et public) pour soutenir une économie numérisée et à faible émission de carbone. Il convient d'utiliser pleinement la marge de manœuvre créée par l'amélioration de la situation budgétaire de la plupart des Etats membres, la moitié d'entre eux ayant un excédent budgétaire.

L'approfondissement de l'Union européenne monétaire était et est toujours un sujet majeur et très controversé de l'agenda européen. IndustriAll Europe soutient l'idée de la CES de créer un Trésor européen, qui pourrait garantir un niveau minimum d'investissement public, en assurant une politique budgétaire positive et en limitant l'accroissement des déséquilibres macro-économiques entre les Etats membres. Parmi les autres idées proposées, il était question d'un budget commun européen pour prévenir la chute des investissements ou de la création d'euro-obligations pour soutenir les investissements. Cependant, de nombreux Etats membres ne voient pas la nécessité d'une capacité budgétaire centrale à l'échelle de l'UE pour traiter les graves chocs économiques asymétriques qui pourraient menacer l'existence même de la zone euro. Le fonds anti-chocs proposé et le programme de soutien aux réformes ne sont que les tout premiers pas d'un processus visant à renforcer la résilience macro-économique au sein de la zone euro.

L'évasion fiscale représente un problème majeur, c'est pourquoi le Comité « Politique industrielle » estime que la mise en œuvre d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et d'un système de rapport pays par pays, parallèlement au paquet européen sur la lutte contre l'évasion fiscale, constituerait un pas dans la bonne direction. L'imposition de l'économie numérique constitue un autre défi devant être traité rapidement.

IndustriAll Europe a été associée à la conception du Plan d'investissement pour l'Europe (le Plan Juncker) qui s'est révélé être un succès puisqu'il permettra de soutenir la création de 1,7 million d'emplois d'ici 2022.

Des emplois de qualité pour tous étant au cœur de nos actions, le Comité « Politique industrielle » a invité l'ETUI à présenter son indice de qualité de l'emploi.

Enfin, le Comité « Politique industrielle » a eu des premiers échanges sur les intentions politiques de la nouvelle Commission : la mise en place d'un Pacte vert européen (avec la première loi européenne sur le climat et la création d'un fonds européen de développement durable de 1 000 milliards d'euros), l'introduction d'une taxe carbone aux frontières, la création d'un fonds pour une transition juste, l'imposition des entreprises technologiques, la réforme de l'OMC et les étapes vers une véritable Union européenne de la défense. IndustriAll Europe a également participé aux discussions sur le cadre financier pluriannuel, qui prévoit de consacrer 25 % de ses ressources aux politiques climatiques.

Depuis le Congrès de 2016, le Comité « Politique industrielle » d'industriAll Europe s'est efforcé de suivre de près les développements économiques, sociaux et industriels en Europe. Il a travaillé en étroite coopération avec ses organisations affiliées, les syndicats partenaires, les institutions européennes, les partenaires sociaux et les associations industrielles pour faire valoir les priorités d'industriAll Europe, à savoir préserver les emplois et les droits des travailleurs.

Politique d'entreprise

Depuis le Congrès de juin 2016 à Madrid, la politique d'entreprise d'industriAll Europe s'articule autour de quatre grands axes de travail.

Lutter pour plus de CEE et une plus grande implication des travailleurs dans les SE

Les organes transnationaux d'information, de consultation et de participation demeurent une plateforme absolument essentielle pour notre action syndicale au sein des entreprises multinationales. Les comités d'entreprise européens (CEE) ainsi que les comités d'entreprise et la représentation des travailleurs dans les conseils d'administration des entreprises ayant la forme juridique de *Societas Europaea* (SE) jouent un rôle déterminant quant à l'implication et l'influence des travailleurs dans la prise de décisions stratégiques de l'entreprise.

Fort d'une longue expérience, le Secrétariat a continué d'assister les organisations affiliées dans la mise en œuvre et le fonctionnement de quelque 600 CEE et organes de participation des travailleurs dans des SE.

Depuis le début de la mandature (juin 2016) :

- 36 nouveaux accords ont été conclus, dont 20 accords CEE et 16 accords sur la participation des travailleurs dans des SE
- Au moins 31 accords CEE ont été modifiés/renégociés
- Quelque 75 (re)négociations sont en cours et font l'objet d'un suivi quotidien

Comme lors des précédentes mandatures, le Secrétariat a suivi et coordonné les demandes des syndicats de mettre en place des nouveaux CEE et organes de participation des travailleurs dans des SE, et ce, en étroite coopération avec les membres du Comité « Politique d'entreprise ». Le Secrétariat a également veillé à la mise en place d'un soutien syndical dans les négociations relatives aux CEE/SE.

Pouvant s'appuyer sur plus de 20 années d'expérience concrète dans l'assistance de négociations CEE/SE, une « boîte à outils » à usage interne reprenant des exemples de dispositions d'accords CEE/SE a été créée et est alimentée de manière continue. Grâce au financement provenant d'un projet européen (plus d'informations ci-dessous sur le projet « Link them up! »), la boîte à outils est disponible en trois langues (anglais, français et allemand).

Lutter pour de meilleurs CEE et une meilleure implication des travailleurs dans les SE

Une politique fondamentale d'industriAll Europe est de garantir qu'une fois mis en place, les CEE et autres organes transnationaux de participation des travailleurs suivent un agenda syndical et soient motivés par une vision véritablement européenne. Cette tâche difficile est confiée aux coordinateurs CEE/SE d'industriAll Europe.

Comme lors des précédentes mandatures, le Secrétariat a suivi et encouragé la nomination de coordinateurs de CEE/SE et a continué de leur offrir ainsi qu'aux organisations affiliées nationales un service d'assistance. En outre, le Secrétariat a régulièrement pris part à des formations, conférences et séminaires sur les CEE organisés par nos organisations affiliées et par l'ETUI.

Malgré un engagement politique clair et partagé, de nombreuses négociations de CEE/SE sont préparées et menées sans l'assistance d'un responsable syndical national, et un tiers des CEE/SE existants fonctionnent encore sans coordinateur syndical. Lorsque des coordinateurs d'industriAll Europe sont en place, les pratiques varient d'une entreprise à l'autre. IndustriAll Europe a donc lancé un examen des politiques actuelles en vue d'améliorer notre soutien syndical aux groupes spéciaux de négociation (GSN), aux CEE et aux SE. À la suite de discussions internes menées au sein du Comité « Politique d'entreprise », le Secrétariat :

- a révisé la lettre de bienvenue envoyée aux nouveaux coordinateurs d'industriAll Europe (en précisant le membre du Comité « Politique d'entreprise » faisant office de personne de contact)
- a encouragé le Comité « Politique d'entreprise » à mettre à jour et compléter la liste des coordinateurs de CEE/SE
- a publié un guide pratique sur les rôles et les ressources des coordinateurs de CEE

D'autres options permettant l'amélioration du soutien syndical aux GSN, CEE et SE ont fait l'objet de discussions au sein du Comité « Politique d'entreprise » et ont été présentées lors de la réunion du Comité exécutif de novembre 2019. Par la suite, le Comité exécutif a convenu d'un nouveau processus de nomination pour les experts des GSN et les coordinateurs de CEE/SE : si les syndicats du pays où l'entreprise a son siège ne sont pas en mesure d'apporter leur soutien, les nominations sont ouvertes aux organisations syndicales n'étant pas issues de ce pays. Par ailleurs, le Comité exécutif a chargé le Comité « Politique d'entreprise » de poursuivre les discussions sur d'autres possibilités d'engager et de former des responsables syndicaux supplémentaires pour travailler sur des questions relatives aux CEE/SE.

IndustriAll Europe met particulièrement l'accent sur le développement d'outils et de ressources supplémentaires pour soutenir les coordinateurs et membres de CEE/SE dans leurs activités. Afin de leur fournir des conseils juridiques supplémentaires, un groupe de travail ad hoc du Comité « Politique d'entreprise » a coopéré avec l'ETUI pour finaliser la base de données de l'ETUI mise en ligne début 2017 et reprenant les actions en justice en lien avec les CEE. Une nouvelle série de

publications intitulée « Recommandations aux représentants des travailleurs dans les CEE et SE » a été lancée. Elle fournit aux membres et coordinateurs de CEE/SE des conseils pratiques sur la manière d'anticiper et de traiter les questions d'actualité au sein de leur entreprise. Un premier document sur « l'anticipation de l'impact du Brexit sur les entreprises multinationales » a été initialement publié en janvier 2017. Il a ensuite été mis à jour et révisé en coopération avec d'autres fédérations syndicales européennes qui ont adopté des recommandations pratiques conjointes en septembre 2018. D'autres documents sur comment aborder la numérisation et l'égalité des chances au sein des CEE/SE sont en cours de préparation au moment de la rédaction du présent rapport. Les recommandations aux CEE/SE sur la manière de contribuer aux actions de syndicalisation transnationales ont été élaborées dans le cadre d'une formation organisée par industriAll Europe et l'ETUI, elles seront ajoutées aux nombreux supports relatifs au renforcement du pouvoir des syndicats mis à disposition par industriAll Europe.

Enfin, une section « Tools & Ressources » a été créée sur le nouveau site Internet. Les représentants syndicaux de GSN, CEE et SE ainsi que les membres de CEE et SE peuvent y trouver ces nouveaux contenus, d'autres documents rédigés par le Secrétariat ou des organisations affiliées ainsi que des supports externes.

Lutter pour une anticipation et une gestion socialement responsable du changement au sein des entreprises multinationales

Malgré les annonces publiques de reprise économique européenne, d'importants plans de restructuration, incluant des fermetures d'usines et de vastes suppressions d'emplois, continuent d'être annoncés, renforçant la nécessité d'une coordination syndicale transfrontalière. Le Secrétariat a donc intensifié ses efforts de manière significative pour soutenir l'action des syndicats européens dans les entreprises multinationales en phase de restructuration massive.

Depuis juin 2016, et avec l'aide d'un financement européen d'une durée de 2 ans permettant de couvrir les frais des réunions (voir les informations ci-dessous concernant le projet « Link them up! »), des groupes de coordination syndicale ont été mis en place pour les entreprises suivantes :

- Alstom Transport / Siemens Mobility
- Amcor (conjointement avec UNI Europa)
- ArcelorMittal / Liberty House Steel
- Caterpillar
- General Electric – ex-Alstom Power
- Honda
- Groupe PSA (dont Opel/Vauxhall)
- Tata Steel Europe / ThyssenKrupp steel
- Groupe ThyssenKrupp



Des travailleurs allemands prennent part à la journée d'action chez Alstom-Siemens en mai 2018

La solidarité transfrontalière qui s'est organisée sur ces cas a favorisé une compréhension partagée et un engagement ferme à agir ensemble, ce qui a conduit à l'adoption de revendications communes et de déclarations conjointes. Des actions concrètes pour défendre nos revendications syndicales, accentuer la pression et mettre en place un contre-pouvoir ont ensuite été mises en œuvre par le Secrétariat de différentes façons : campagnes médiatiques (sur les réseaux sociaux et par des communiqués de presse), réunions entre des délégations syndicales et les dirigeants des entreprises, activités de lobbying politique auprès de la Commission européenne et du Parlement européen, organisation de Journées d'action européennes (Caterpillar le 18 novembre 2016, General Electric – ex-Alstom Power – le 25 avril 2018 et Alstom Transport/Siemens Mobility le 30 mai 2018). La conférence de clôture du projet « Link them up! » a été l'occasion de mener une évaluation critique de notre coordination syndicale et de nos actions conjointes dans ces entreprises, en se concentrant sur ce qui a et n'a pas fonctionné. En s'appuyant sur les conclusions, le Comité « Politique d'entreprise » a lancé une réflexion sur la manière dont industriAll Europe pourrait améliorer son soutien aux actions syndicales lors de restructurations transnationales.

D'autres demandes de coordination européenne qui ont été soumises (par ex. Bombardier, Siemens-Gamesa, etc.) n'ont pas conduit à la mise en place de groupes ad hoc de coordination syndicale, mais à un suivi spécifique de la part du Secrétariat en lien direct avec les organisations affiliées concernées.

Le décryptage des stratégies des entreprises afin de mieux les anticiper et la gestion des restructurations transnationales de la manière la plus socialement responsable possible étaient les thèmes centraux de la conférence finale d'un projet financé par l'UE « Œuvrer ensemble au redressement européen : l'implication des travailleurs dans les entreprises ». La conférence organisée conjointement par les fédérations syndicales européennes et Syndex a eu lieu en octobre 2016, à

Berlin. Par ailleurs, un séminaire organisé conjointement par l'ETUI et industriAll Europe le 22 mars 2017 à Bruxelles a été consacré aux stratégies en matière d'investissement et de travail dans les entreprises multinationales chinoises.

Lutter pour le renforcement des droits à l'information, à la consultation et à la participation, et pour une meilleure gouvernance d'entreprise

Le Secrétariat a œuvré activement à la mise en place d'un lobbying politique en faveur du renforcement des droits des travailleurs à être impliqués dans les prises de décisions stratégiques au sein des entreprises. Ce travail a été réalisé en étroite coopération avec la CES ainsi qu'avec un nouveau groupe de coordination composé des conseillers politiques en charge des questions de politique d'entreprise au sein d'autres fédérations syndicales européennes.

Les discussions relatives à la Directive refondue sur les CEE ont été prédominantes. Elles ont été stimulées par le 20^{ème} anniversaire de l'entrée en vigueur de la première Directive sur les CEE, et par le 30^{ème} anniversaire de la mise en œuvre du premier organe de type CEE dans une entreprise française (voir le communiqué de presse d'industriAll Europe du 22 septembre 2016). La raison la plus urgente à ces discussions était cependant l'expiration en juin 2016 du délai prévu par la Commission européenne pour examiner la refonte de la Directive et « formuler s'il y a lieu, des propositions appropriées ». Si la Commission européenne n'a finalement pas réussi à respecter le délai fixé (et a enregistré un retard de deux ans), le Secrétariat, en étroite coopération avec le Comité « Politique d'entreprise », a proposé son propre examen critique de la Directive refondue sur les CEE (voir le document de travail interne intitulé « Évaluation d'industriAll Europe de la Directive refondue sur les CEE » et finalisé le 7 septembre 2016). Cet examen a par la suite conduit à l'adoption des priorités d'industriAll Europe pour une solide Directive sur les CEE (voir prise de position adoptée le 2 décembre 2016). IndustriAll Europe a conclu que, d'une part, des modifications de la Directive sur les CEE étaient nécessaires afin de la consolider, en garantissant le renforcement, le caractère exécutoire et l'efficacité des droits à l'information et à la consultation et que, d'autre part, la mise en œuvre pratique de certaines dispositions de la Directive était considérablement améliorée. Ces conclusions ont donné lieu à la prise de position conjointe « Vers une Directive ferme sur les CEE » rédigée par industriAll Europe, la FETBB, l'EFFAT, la FSESP, l'ETF et UNI Europa et adoptée le 31 janvier 2017. Cette position a servi de base aux « 10 revendications prioritaires de la CES pour une Directive pour des CEE modernes » (adoptées lors du Comité exécutif de la CES en mars 2017). Depuis, nous avons fait part, à maintes reprises, de nos conclusions et revendications à la Commission européenne lors de plusieurs rencontres informelles, de réunions internes de la CES et de conférences publiques.

Confrontée à l'inaction de la Commission européenne et au manque de volonté politique de renforcer les droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation, industriAll Europe a publié un communiqué de presse le 9 novembre 2017 appelant l'UE à faire de la démocratie au travail un droit effectif. IndustriAll Europe a soutenu l'adoption par la CES en mars 2018 d'une stratégie visant à renforcer la démocratie au travail. Depuis lors, industriAll Europe a

activement contribué à cette stratégie et l'a défendue lors d'événements publics, de réunions de CEE, auprès des organisations affiliées et en s'associant aux déclarations conjointes.

Outre un lobbying politique dynamique, industriAll Europe a suivi de très près les initiatives (juridiques) de l'Union européenne et a entrepris des actions en coopération avec la CES (en répondant, par exemple, à des consultations publiques) pour défendre les intérêts des travailleurs dans les dossiers suivants :

- Proposition pour une société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUP), que la Commission européenne a finalement abandonnée
- Proposition pour un paquet « Droits des sociétés » (relatif aux transformations, scissions et fusions transfrontalières), adopté en 2019
- Proposition de Directive relative aux cadres de restructuration préventifs, à la seconde chance et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures de restructuration et d'insolvabilité, adopté en 2019
- Proposition de Directive sur la transparence fiscale des entreprises (publication d'informations par pays)

Le Secrétariat a également participé activement à plusieurs autres projets de la CES : sur les sociétés « boîtes aux lettres », une meilleure prise en compte de la parole des travailleurs dans les cas d'insolvabilité, la mobilité des sociétés et les travailleurs dans les conseils d'administration, les droits des travailleurs dans les chaînes de sous-traitance (devoir de vigilance). Il a également participé à la Conférence annuelle de la CES sur les CEE et a soutenu, conjointement avec le Comité « Politique d'entreprise », la deuxième enquête de l'ETUI sur les CEE.

Projet européen : « Link them up! »

La reconnaissance dans la législation européenne des droits transnationaux à l'information, à la consultation et à la participation a conduit à l'émergence d'un système de relations sociales à plusieurs niveaux. Différentes structures impliquent les travailleurs dans le processus décisionnel des entreprises multinationales au niveau local, national et européen (comités d'entreprise, conseils d'administration, organes syndicaux). Ce système à plusieurs niveaux représente autant de défis à relever que de possibilités à saisir pour les syndicats et les employeurs, notamment pour garantir une anticipation et une gestion responsables du changement. La Directive refondue sur les CEE offre des mesures incitatives pour relever les défis grâce à une ressource inexploitée et pourtant puissante : la coordination des différents niveaux et structures de représentation des travailleurs. Les nouvelles dispositions ne sont toutefois pas parvenues à atteindre leurs objectifs, étant donné qu'il subsiste de grandes complexités et de fortes incertitudes juridiques. En outre, aucune disposition concernant l'articulation des divers niveaux n'existe dans les autres Directives (sur les SE, sociétés coopératives européennes et fusions transfrontalières).



Des travailleurs roumains prennent part à la journée d'action chez Alstom-Siemens en mai 2018

Le projet « Link them up! Vers une coordination renforcée des niveaux européen et national pour une information-consultation-participation efficace lors de restructurations » vise à combler les lacunes en formulant des recommandations pratiques et politiques sur la meilleure façon d'articuler l'information, la consultation et la participation dans les divers niveaux et structures en cas de restructuration. Les recommandations ont été élaborées sur la base de cas réels dans les secteurs de la fabrication, des mines et de l'énergie. Les représentants des travailleurs et les syndicats dans les entreprises concernées par une restructuration transnationale se sont réunis pour échanger leurs expériences, s'accorder sur une stratégie commune et réfléchir aux pratiques de coordination lors de 15 réunions axées sur des entreprises. Les bonnes pratiques identifiées et leurs implications politiques pour la Directive refondue sur les CEE et pour le cadre de qualité de l'UE pour les restructurations ont été par la suite examinées et affinées dans une perspective interentreprises et intersectorielle lors d'une conférence finale. Organisée le 24 et 25 septembre à Blankenberge (Belgique), la conférence a rassemblé près de 100 participants. Les recommandations d'ordre pratique qui ont émergé de cette conférence ont été intégrées à une version mise à jour de notre boîte à outils pour les CEE et CE-SE.

Mené de décembre 2017 à novembre 2019, le projet a permis l'organisation à Bruxelles de 15 réunions concernant les cas d'entreprise suivants :

- Tata steel / thyssenkrupp steel (le 4 décembre 2017, le 10 janvier 2018 et le 24 janvier 2019)
- Alstom Transport / Siemens Mobility (le 16 janvier 2018 et le 14 février 2018)
- General Electric / ex-Alstom Power (le 12 mars 2018 et le 18 février 2019)
- ArcelorMittal (le 26 avril 2018, le 27 septembre 2018, le 29 novembre 2018, et le 9 juillet 2019)
- PSA / Opel-Vauxhall (le 4 mai 2018 et le 22 octobre 2019)
- Honda (le 5 avril 2019)
- Thyssenkrupp (le 26 novembre 2018)

Comité « Négociations collectives et Politique sociale »

Avant la crise actuelle de la COVID-19, l'Europe connaissait une reprise économique fragile. Tant la production que l'emploi avaient retrouvé la voie de la croissance après la crise financière. Cependant, bon nombre des nouveaux emplois sont des emplois mal rémunérés ou ce qu'on appelle des « mini-jobs ». Cette reprise repose sur de « mauvais emplois ». Les gouvernements ont continué à mettre en œuvre des mesures de décentralisation et à porter atteinte aux structures de négociation. À cela s'ajoute une syndicalisation en baisse dans la majorité des pays, entraînant des taux de couverture plus faibles. Depuis la crise, des millions de travailleurs dans les industries européennes de la fabrication ont perdu la protection que leur conféraient les conventions collectives.

Depuis 2008, notamment dans les États membres gravement frappés par la crise, non seulement il est désormais plus facile pour les entreprises de déroger aux conventions collectives sectorielles ou nationales mais, de plus, les changements juridiques ont également fragilisé le « principe de la disposition la plus favorable », qui assure la primauté des accords sectoriels sur les conventions d'entreprise.

Dans ce contexte, les 12 et 13 décembre 2017, le Comité exécutif d'industriAll Europe a adopté une résolution rejetant la décentralisation des négociations collectives imposée par les institutions et les gouvernements nationaux, ainsi que les tentatives d'affaiblir le pouvoir des syndicats en matière de fixation des salaires.

Dès lors que les augmentations salariales demeurent modestes, la part des salaires dans le PIB chute et les inégalités se creusent. Dans la majorité des États membres, les évolutions des salaires accusent un retard par rapport à la productivité. La crise a également mis un terme au processus de convergence vers le haut entre, d'une part, la plupart des « nouveaux » États membres d'Europe centrale et de l'Est et d'Europe du Sud et, d'autre part, ceux au cœur de l'Europe.

De l'automne 2016 jusque fin 2018, le projet financé par l'UE « Des syndicats plus forts grâce à une coordination efficace des négociations collectives » a été au centre du travail du Comité « Négociations collectives et Politique sociale ». Ce projet était axé sur la coordination des négociations collectives et notamment sur des questions fondamentales tels que la règle de coordination salariale, les revendications communes et le réseau européen de négociations collectives (Eucob@n), ainsi que les stratégies visant à renforcer le pouvoir des syndicats.

Cinq ateliers régionaux ont été organisés dans les villes suivantes à Copenhague (mai 2017), Prague (octobre 2017), Rome (janvier 2018), Francfort (février 2018), Bucarest (avril 2018).

Les ateliers ont montré que les réalités et les défis varient largement d'un pays européen à l'autre. Tous les syndicats partagent néanmoins un point commun : la volonté de renforcer les négociations collectives et, notamment, d'instaurer ou restaurer des accords sectoriels et de les étendre. Pratiquement partout, des pressions sont exercées sur les structures de négociation collective. La lutte contre les attaques portées aux structures existantes et contre la décentralisation est une priorité absolue dans toutes les régions. Pour de nombreux syndicats, revaloriser les salaires réels demeure une priorité. Le travail précaire – qui a explosé en raison de la déréglementation du marché du travail – et notamment le travail temporaire (l'intérim et les contrats à durée déterminée) représentent des défis considérables pour les syndicats. La formation reste un sujet d'actualité et une priorité de l'agenda syndical dans la mesure où la numérisation pose de plus en plus de défis en matière de compétences des travailleurs. Le déplacement des travailleurs, notamment de la périphérie vers le centre de l'Europe, s'accroît et accentue les déséquilibres sociaux et économiques entre les pays de l'Union européenne.

Le projet s'est achevé en décembre 2018 par une Conférence sur les négociations collectives à Bratislava. À l'occasion de cette conférence qui est le plus grand événement organisé par industriAll Europe durant la mandature, plus de 200 syndicalistes issus de 28 pays se sont réunis afin d'aborder les négociations collectives et la politique sociale sous l'angle de la numérisation. Les prises de position suivantes étaient au centre des débats :

- Une résolution générale sur les négociations collectives
- Une charte sur le temps de travail
- Un document prospectif sur la politique salariale, y compris une révision de la règle de coordination salariale.
- Les exigences en matière de systèmes de retraite décents



Conférence
« Négociations
collectives et Politique
sociale », Bratislava,
6-7 décembre 2018

Tous les documents approuvés lors de la Conférence sur les négociations collectives ont été ensuite formellement adoptés par le Comité exécutif.

Dans la continuité du projet et de la Conférence, industriAll Europe a lancé la campagne 'Together at Work' le 26 septembre 2019. La campagne a pour objectif de promouvoir les avantages des négociations collectives pour les travailleurs à travers l'Europe, mais aussi pour l'économie et la société dans son ensemble.

Durant cette campagne, nous avons donné la parole aux travailleurs qui ont pu témoigner de l'importance des négociations collectives et de syndicats forts pour eux, pour leurs collègues et pour leurs familles. Le slogan de la campagne 'Together at Work' reflète l'essence des négociations collectives : les travailleurs s'unissent sur leur lieu de travail et se battent pour de meilleures conditions de travail et un meilleur salaire grâce à leurs syndicats, qui négocient des conventions collectives avec les employeurs.

La campagne s'articule autour de six mini-campagnes, d'une durée d'un mois chacune et axées sur des groupes spécifiques : les travailleurs, les jeunes, les femmes et les employeurs. Chaque mois, des nouveaux supports en lien avec les campagnes ciblées ont été disséminés à travers l'Europe parmi nos organisations affiliées, dans des centaines d'entreprises, lors de conférences, sur les réseaux sociaux, dans des articles. Un site consacré à la campagne (www.togetheratwork.eu) a par ailleurs été créé.

La campagne véhicule des revendications politiques claires :

- Les décideurs politiques nationaux et européens doivent mettre en avant l'importance des négociations collectives dans leur discours public, et soutenir à l'échelle nationale et européenne le renforcement des capacités en matière de dialogue social et de négociations collectives
- La Commission européenne doit proposer une initiative législative pour soutenir les négociations collectives
- Les Etats membres doivent ratifier les Conventions de l'OIT sur le droit fondamental à la négociation collective, ainsi que les décisions du Conseil de l'Europe à ce sujet, si cela n'a pas encore été fait
- Les employeurs doivent s'asseoir à la table des négociations et admettre que les négociations collectives sont aussi bénéfiques pour les entreprises et l'économie

Depuis sa publication le 26 avril 2017 et sa proclamation le 17 novembre 2017, le Socle européen des droits sociaux est une priorité pour industriAll Europe. Une Policy brief publiée en juillet 2016 donnait une première analyse des 20 principes du Socle européen des droits sociaux. Depuis lors, nous suivons avec attention les différentes propositions législatives, en fournissant des analyses aux organisations affiliées à industriAll Europe et en faisant entendre nos positions au sein de la CES et des institutions européennes. Les principales initiatives ont été la Directive sur des conditions de



Le Premier ministre finlandais soutient la campagne « Together At Work » lors du Comité exécutif de novembre 2019

travail transparentes et prévisibles, la Directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la Directive sur la protection des lanceurs d'alerte, une communication interprétative relative à la Directive sur le temps de travail ainsi qu'une recommandation sur l'accès à la protection sociale.

Concernant l'intégration du tableau de bord social dans le semestre européen, la fin du cycle de 2018 a montré une plus grande attention portée aux répercussions sociales des politiques proposées par la gouvernance économique de l'UE. La coordination des politiques sociales demeure toutefois un défi et elle le restera probablement tant que les contraintes de stabilité budgétaire actuelles domineront le semestre européen. Lors du semestre européen 2019, peu de progrès ont été réalisés à cet égard malgré la pression politique du mouvement syndical.

IndustriAll Europe participe activement au tableau de bord de la CES relatif aux négociations collectives et aux salaires, dont l'objectif consiste à établir une évaluation comparative des actions syndicales pour coordonner ces deux sujets dans le contexte du semestre européen.

IndustriAll Europe a salué la décision de mettre en place une Autorité européenne du travail (AET), dont les missions sont les suivantes : proposer un service d'assistance aux autorités nationales chargées de veiller à l'application de la législation ; aider les syndicats à intenter des poursuites au niveau transnational ; jouer un rôle de médiateur entre les autorités nationales concernant, par exemple, les contentieux en matière de sécurité sociale ; et contribuer à une meilleure mise en œuvre à l'échelle nationale de la législation européenne relative au travail et à la sécurité sociale. Nous avons insisté sur le fait que cette Autorité doit être capable de s'acquitter correctement de ses missions, y compris d'obliger les États membres à coopérer, fournir des services d'assistance,

mener des inspections conjointes et partager des bases de données qui réunissent les numéros de sécurité sociale européens et des renseignements sur les entreprises. Cependant, nous avons indiqué qu'elle ne doit pas porter atteinte à l'autonomie des partenaires sociaux, ni interférer dans les négociations collectives, et que l'Autorité européenne du travail doit être un organe indépendant doté d'une gouvernance tripartite. Un règlement a été adopté au début de l'année 2019. Bratislava accueillera le siège de l'AET.

IndustriAll Europe s'est largement impliquée dans la campagne de la CES en faveur d'une augmentation des salaires, lancée officiellement en décembre 2016 ainsi que dans l'Alliance européenne pour une convergence des salaires vers le haut, qui a fait suite à ladite campagne. Les 14 et 15 février 2017, industriAll Europe a participé activement à la Conférence de lancement « L'Europe a besoin d'une hausse des salaires – le temps de notre relance est venu ! » à Sofia, ainsi qu'à l'audition publique de travailleurs organisée par la CES à Bratislava, le 21 septembre 2017. A cette occasion, Luc Triangle a insisté sur la nécessité de corriger les écarts salariaux et de traiter la question des disparités salariales entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

La campagne de la CES en faveur d'une augmentation des salaires va également dans le sens de la motion adoptée lors du Congrès de Madrid en 2016 « A travail égal, salaire égal ». C'est dans le cadre de cette campagne que le Comité exécutif d'industriAll Europe a adopté en juin 2017 la résolution « Campagne de la CES en faveur d'une augmentation des salaires : pourquoi est-elle une priorité pour industriAll Europe ? ». Cette résolution souligne l'implication concrète d'industriAll Europe dans la campagne de la CES. La Semaine consacrée au lieu de travail en mai 2018 nous a permis de mettre en avant les nombreux aspects liés aux écarts de salaires en Europe en recueillant les témoignages de travailleurs et de membres et leaders syndicaux qui expliquaient pourquoi les salaires des travailleurs européens doivent être revalorisés.

Le 26 juin 2018, industriAll Europe était à Sofia aux côtés de la Commissaire européenne chargée de l'emploi, de Business Europe, du CEEP, de SME-united et de représentants de nombreux gouvernements européens en vue de soutenir l'Alliance européenne pour la convergence des salaires vers le haut, lancée par la CES. Nous sommes parvenus à convaincre le CEEMET, l'association des employeurs européens des industries de la métallurgie, de prendre la parole au cours de cette conférence. Uwe Combüchen, le Directeur général du CEEMET, a rappelé l'importance des négociations collectives entre des partenaires autonomes, notamment en matière de fixation des salaires. Il a également insisté sur le fait que les salaires doivent être alignés sur l'évolution de la productivité. La Commission européenne et les gouvernements nationaux doivent désormais respecter leurs engagements.

Il convient également de mentionner notre implication dans la Directive sur le détachement des travailleurs. L'adoption d'un compromis le 29 mai 2018 entre le Parlement européen et le Conseil est un pas dans la bonne direction. Il confirme le principe d'égalité des rémunérations pour un même travail. Toutefois, de nombreuses formes de dumping social prévalent toujours en Europe.

Enfin, industriAll Europe a participé au projet de la CES sur les accords d'entreprises transnationaux « Tirer profit de l'expérience : une approche gagnant-gagnant des relations de travail transnationales dans les entreprises multinationales », qui a permis de rassembler les FSE, la CES et BusinessEurope. Au cours des deux dernières années, industriAll Europe a été impliquée dans le suivi de plusieurs accords d'entreprises transnationaux existants ainsi que dans la renégociation de plusieurs accords de ce type sur la base de notre procédure de mandat (Safran, Engie et PSA).

Nous continuons également à traiter la crise des réfugiés et la manière d'intégrer les migrants au marché du travail.

Renforcement du pouvoir des syndicats

Lors du Congrès d'industriAll Europe en juin 2016, les organisations affiliées se sont engagées à faire du renforcement du pouvoir des syndicats une priorité absolue de l'agenda européen. Ce nouveau domaine de travail porte principalement sur le renforcement des syndicats, l'augmentation des affiliations et la création d'une plus grande solidarité transnationale.

La mise en œuvre du renforcement du pouvoir des syndicats s'est articulée jusqu'à présent autour de deux étapes. La première étape a consisté à mettre en place une taskforce « Renforcement du pouvoir des syndicats » et à adopter un premier plan d'action pour la syndicalisation au niveau de l'entreprise. La deuxième étape a consisté à créer une unité de syndicalisation stratégique, ce qui a permis une approche plus systématique et globale de cette priorité.

Lors de la première étape, la taskforce « Renforcement du pouvoir des syndicats » et le Plan d'action 2017-2018 ont défini les critères d'identification des entreprises cibles pour la syndicalisation. Les organisations affiliées ont proposé des cas d'entreprise pour lesquels ils estimaient que des actions de syndicalisation pourraient bénéficier d'une coopération transnationale. À l'occasion de la réunion de la taskforce en octobre 2017, un premier groupe d'entreprises a été proposé comme entreprises cibles pour y mettre en place une coopération bilatérale entre les syndicats locaux et les syndicats du siège des entreprises ciblées. Pour un second groupe d'entreprises proposées, industriAll Europe a encouragé la coopération bilatérale en mettant en relation les syndicats proposant une action de syndicalisation et les syndicats pouvant apporter leur soutien afin qu'ils travaillent conjointement à la mise en œuvre d'un plan de syndicalisation pour les entreprises ciblées.

Lors d'un atelier organisé à Bratislava du 13 au 15 novembre 2017 ainsi que lors d'un séminaire de formation organisé conjointement par le Comité « Politique d'entreprise » et la taskforce « Renforcement du pouvoir des syndicats » à Budapest en janvier 2018, les participants ont axé leurs discussions sur des thèmes clés pour la syndicalisation : les activités de syndicalisation réussies à l'échelle nationale et transnationale, les politiques générales pour la syndicalisation dans les entreprises transnationales, et l'élaboration d'outils pour les comités d'entreprise européens (CEE). À l'occasion de ces deux événements, les représentants des entreprises cibles ont été invités à échanger et composer des équipes transnationales en charge de la syndicalisation dans les entreprises ciblées. IndustriAll Europe a ainsi contribué à la coopération entre les organisations affiliées représentées dans les entreprises cibles potentielles.

Entre 2017 et 2018, industriAll Europe a mené un projet axé sur les nouvelles tendances en matière de négociations collectives. L'un des principaux sujets était la nécessité de mettre en œuvre une étroite coordination entre les organisations affiliées concernant l'évolution des salaires et de renforcer les structures de négociations collectives sectorielles : deux points essentiels pour consolider le pouvoir des syndicats et attirer de nouveaux membres. La section du présent rapport

consacrée aux négociations collectives contient davantage d'informations à ce sujet. Le projet a par ailleurs donné lieu à la campagne 'Together at Work' sur les négociations collectives.

En octobre 2017, la Commission européenne a approuvé la demande de projet d'industriAll Europe « Le renforcement des capacités des syndicats en Europe du Sud-Est pour améliorer les salaires et les conditions de travail dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure ». Le projet s'est déroulé de janvier 2018 à novembre 2019. Outre la cartographie des chaînes d'approvisionnement des entreprises et l'analyse du secteur, il portait sur l'augmentation des affiliations, la signature de conventions collectives, la mise en place de coalitions stratégiques entre les organisations locales de la société civile et nos organisations affiliées. Entre 2018 et 2019, les organisations syndicales ayant participé au projet sont parvenues à recruter des milliers de nouveaux membres en Europe du Sud-Est. Elles ont également initié des négociations entre les syndicats roumains du secteur et la marque de prêt-à-porter H&M et ont réussi à sensibiliser davantage la marque Benetton aux relations sociales chez leurs fournisseurs dans cette région.

En mars 2018, des discussions ont eu lieu entre industriAll Europe et plusieurs organisations affiliées majeures sur l'avenir de cette priorité au sein d'industriAll Europe. Il a été convenu que des engagements concrets de la part de l'ensemble des organisations syndicales étaient nécessaires. IndustriAll Europe a ainsi pu passer à la prochaine étape de l'amélioration de l'approche stratégique en matière de « renforcement du pouvoir des syndicats ».

Le recrutement d'une Strategic Organiser (chargée des stratégies de syndicalisation) nous a permis de faire avancer cette priorité : en élaborant des stratégies de syndicalisation globale, en aidant les organisations affiliées à organiser des campagnes de syndicalisation, en identifiant des entreprises, des secteurs et des groupes cibles ainsi qu'en organisant des séminaires de formation.

En 2019, il a été décidé de travailler de façon plus systématique sur le renforcement du pouvoir des syndicats dans les secteurs aérospatial, automobile et pharmaceutique ainsi qu'au sein des groupes de travail « Jeunesse » et « Cols blancs ». En juin 2019, le réseau « Aérospatial » a décidé de soutenir une coopération bilatérale pour la syndicalisation chez Diehl Aerospace, mise en place entre les organisations affiliées concernées, IG Metall (DE) et VDSZ (HU). IndustriAll Europe a pris en charge la coordination des activités.

En 2019, industriAll Europe a mis sur pied un concept de formation pour la syndicalisation au niveau de l'entreprise et a publié un manuel à ce sujet début 2020.

En 2020, industriAll Europe a créé une section sur son site dédiée aux bonnes pratiques de nos organisations affiliées.

Divers séminaires de formation consacrés à la syndicalisation ont été organisés pour nos organisations affiliées en 2019 :

- Janvier : pour les membres de CEE et coordinateurs de CEE, en coopération avec l'ETUI
- Mars : pour les membres du Comité exécutif de VDSZ, en coopération avec IG BCE en Hongrie
- Septembre : pour les responsables de la jeunesse, organisé en coopération avec l'ETUI sur les principes, les initiatives et les bonnes pratiques en matière de syndicalisation auprès des jeunes travailleurs
- Octobre : pour les organisations affiliées du secteur du textile en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Monténégro, Roumanie et Serbie, en coopération avec ACV-CSC METEA
- Octobre : pour toutes les organisations affiliées en Bosnie-Herzégovine

À la suite de la décision prise en Mai 2019 par la taskforce d'adopter « une approche basée sur les bonnes pratiques », industriAll Europe a soutenu OS KOVO (CZ) dans son intention d'évoluer vers un modèle syndical d'organisation. Au moment de rédiger le présent rapport, nous travaillons sur des campagnes de syndicalisation concrètes dans des entreprises en République tchèque.



Formation sur le renforcement du pouvoir des syndicats pour les militants de OS KOVO, octobre 2019, Prague

The background features a dark blue field with several large, overlapping, curved shapes in shades of red and purple. The shapes are semi-transparent and create a layered, geometric effect. The text is centered in the upper-middle portion of the image.

Réseaux sectoriels

Aérospatial

Le Réseau « Aérospatial » a identifié les priorités suivantes : définir une position et des revendications syndicales claires sur la numérisation et les compétences pour le secteur, mettre en avant les préoccupations des travailleurs en lien avec le Brexit, promouvoir activement l'avenir du secteur spatial européen, améliorer la coordination syndicale et renforcer le pouvoir syndical.

Le Réseau a continué d'améliorer sa visibilité au niveau de l'UE à travers un engagement politique de haut niveau en faveur d'une politique industrielle sectorielle ambitieuse. De meilleures relations à l'échelle de l'Union européenne ont permis aux organisations affiliées de prendre part de manière active à des événements avec des députés et commissaires européens, notamment la conférence sur l'industrie aérospatiale européenne organisée par le député européen Willmott et la Commissaire Bińkowska (2016), la Journée européenne de l'aérospatial (2017) avec l'intergroupe « Ciel et espace » (députés européens) ainsi que plusieurs autres événements de haut niveau dans le secteur. Un résultat notable de ce travail a été la publication de l'avis de la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI) sur « Les défis et les mutations industrielles dans le secteur aérospatial de l'UE », qui a reçu un large soutien européen et pour lequel industriAll Europe a joué le rôle d'expert syndical. Le réseau s'est engagé à poursuivre son travail de lobbying dans le cadre du nouveau mandat 2019-2024.

En accord avec la politique d'industriAll Europe d'établir des dialogues sociaux dans les secteurs où cela est utile et réalisable, des efforts ont été déployés avec ASD Europe (l'association industrielle représentant les industries européennes de l'aéronautique, de l'espace, de la défense et de la sécurité) pour établir un comité de dialogue social sectoriel (CDSS), reconnu et soutenu par la Commission européenne. Après avoir déposé une candidature conjointe avec ASD Europe en 2017, des discussions ont eu lieu entre les partenaires sociaux et le Comité de dialogue social sectoriel pour les industries du métal, de l'ingénierie et des technologies (CDSS MET) pour tenter de trouver une proposition commune. Finalement la candidature a été bloquée par l'actuel président de ASD Europe et le sujet est maintenant en suspens.

Le Brexit fait peser un risque important sur le secteur aérospatial en raison du degré d'intégration des chaînes d'approvisionnement à travers toute l'Europe. Les travailleurs de part et d'autre de la Manche seront de ce fait durement impactés par des modifications de l'Union douanière et du Marché unique, ce qui donnera un avantage supplémentaire aux concurrents de l'Europe. IndustriAll Europe a organisé plusieurs réunions avec des députés européens, des représentants de la Commission européenne et des représentants permanents auprès de l'UE afin de présenter nos positions au nom des travailleurs européens du secteur aérospatial. La prise de position « Impact du Brexit sur le secteur de l'aérospatiale » (2017) qui définit clairement les revendications des travailleurs du secteur, a été utilisée pour faire pression sur les décideurs politiques britanniques et européens impliqués dans le processus du Brexit.

Lors de cette mandature, le secteur spatial européen a été davantage pris en compte. Ce secteur, qui est bien plus restreint que celui de l'aéronautique, fournit des emplois décents et hautement techniques à des milliers de travailleurs en Europe, et représente un domaine capital pour la R&D et les technologies novatrices dans l'Union européenne. IndustriAll Europe a organisé un atelier sur l'espace le 29 mai 2018 avec des experts de plusieurs syndicats, de Airbus, de Safran et de ASD Space pour présenter leurs demandes pour l'avenir du secteur. La prise de position « Stratégie spatiale européenne - sauvegarder la compétitivité, sauvegarder les emplois » (2019) a été saluée et industriAll Europe continue de faire pression pour préserver l'avenir de l'industrie européenne auprès des institutions de l'Union européenne, de l'industrie, des gouvernements nationaux et de l'Agence spatiale européenne.

La coordination syndicale a été identifiée comme étant une priorité, et une réunion extraordinaire a été organisée à Rzeszow (Pologne) en 2019 pour améliorer la coordination entre les syndicats de différents pays et entre les travailleurs de grands fabricants et des chaînes d'approvisionnement. Les participants des pays d'Europe centrale et de l'Est, dont la Pologne, la Roumanie et la Hongrie, ont participé à la réunion et ont discuté de la manière de poursuivre la coordination au vu des restrictions budgétaires (frais de traduction et de déplacement). Les participants ont souligné le succès de la réunion et poursuivront la coordination syndicale en 2019 et 2020.

Le renforcement du pouvoir des syndicats s'est démarqué comme projet clé au vu de l'augmentation de la coordination syndicale dans le secteur. Le Réseau a choisi Diehl Aerospace comme entreprise cible pour le projet, et industriAll Europe travaille actuellement avec les syndicats allemands et hongrois pour s'assurer que les travailleurs sur le site sont syndiqués et disposent d'une bonne coordination syndicale.

Le Réseau demeure très actif grâce à des réunions trimestrielles de son groupe de travail restreint organisées en coopération avec les organisations affiliées et lors desquelles des visites d'usines sont prévues.

Automobile

L'industrie de l'automobile se trouve à un tournant et fait face à de nombreux changements structurels concomitants. Le secteur doit passer d'un modèle largement dépendant de combustibles hydrocarbures à une industrie numérisée pauvre en carbone. La production et la consommation de masse seront remplacées par une production et consommation durables. L'industrie automobile doit donc intégrer la numérisation de la voiture, tant dans la chaîne de production qu'en tant que produit de consommation. Les voitures sont par ailleurs de plus en plus connectées et équipées de fonctions toujours plus nombreuses pour une conduite automatisée. Afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, les nouvelles normes en matière d'émission de CO₂ entraîneront inévitablement une part toujours plus élevée de véhicules à émissions faibles ou nulles. Les services de mobilité réduiront la nécessité de posséder sa propre voiture. Tous ces facteurs

feront considérablement évoluer la structure de l'industrie automobile européenne. Toutefois, l'ampleur et la rapidité des bouleversements qui se produiront demeurent incertaines. Cela dépendra des évolutions technologiques, du coût de l'innovation, des modifications du cadre réglementaire, du développement de nouveaux modèles économiques, des changements dans les habitudes de consommation, sans oublier des développements du commerce mondial.

Le compte à rebours est indubitablement lancé et une percée massive des véhicules électriques (VE) est attendue pour les années à venir. Du fait de la conjugaison de ces changements structurels et de la fin d'une période prospère dans le cycle économique marquée par une stagnation des ventes de voitures, le secteur devra faire face à des processus de restructuration profonde touchant des milliers de lieux de travail.

Afin de relever ces défis, industriAll Europe s'est engagée dans une série d'initiatives. Notre organisation a participé au groupe de haut niveau « GEAR 2030 » qui a réuni les acteurs du secteur automobile, la Commission européenne et les États membres de l'UE. Une analyse de la filière de l'industrie automobile a été menée pendant deux ans. Un Groupe Sherpa et huit groupes de travail ont abordé la situation actuelle, et future, du secteur automobile dans un contexte en constante évolution et ont formulé des recommandations pour des initiatives politiques de l'UE sur plusieurs thématiques, dont la mondialisation et l'impact de la Chine, la conduite connectée et automatisée, la décarbonation des transports, la recherche, le changement structurel de la filière, les compétences et le cadre réglementaire.

IndustriAll Europe a défini sa position concernant les nouvelles normes d'émissions de CO₂ applicables aux voitures particulières. Lors de plusieurs auditions et réunions des parties prenantes, cette position a été présentée aux décideurs politiques et au grand public. Selon le point de vue d'industriAll Europe, il convient de trouver un équilibre entre la durabilité sociale et environnementale. Alors que les véhicules électriques sont bien plus simples à fabriquer et nécessitent un entretien moins important, la décarbonation des transports risque de conduire au licenciement de nombreux travailleurs du secteur de l'automobile.

Nous avons organisé, conjointement avec IG Metall, un événement au Parlement européen pour présenter les résultats d'une étude réalisée par l'Institut allemand Fraunhofer relative à l'impact de l'électrification sur les emplois du secteur automobile.

IndustriAll Europe participe au Comité de pilotage du projet DRIVES (développement et recherche sur les compétences éducatives professionnelles innovantes), un partenariat pour le développement des compétences sectorielles. Drives fait partie du programme pour le développement des compétences sectorielles dans le secteur automobile, mis en œuvre par la Commission européenne dans le cadre de la nouvelle stratégie pour les compétences.

Nous avons également participé à diverses études dans le cadre du projet de recherche « Fuelling Europe's Future » qui examine l'impact macro-économique de l'électrification des transports. Ces études ont été faites à la demande de la Fédération européenne pour le climat et menées par Cambridge Econometrics.

IndustriAll Europe a analysé l'impact éventuel du Brexit et du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) sur l'industrie automobile.

Dans le cadre de notre suivi plus large, nous continuons de réaliser un examen annuel des principales évolutions structurelles et cycliques dans le secteur. Une attention particulière a été accordée aux thématiques suivantes : les fusions et acquisitions, les modifications dans la chaîne d'approvisionnement et la structure de l'emploi, le développement des véhicules à faible taux d'émissions, la tendance en matière de services de mobilité et les modifications du cadre réglementaire à la suite du « dieselgate ». Nous avons également évalué l'impact de l'électrification sur la structure du secteur et fait campagne pour le développement de toute la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques au sein de l'UE, y compris les batteries, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations asiatiques.

Sur la scène politique, nous avons fait du lobbying pour un soutien particulier aux régions et secteurs à haute intensité de carbone (qui devraient inclure l'industrie automobile et les régions).

Nous avons soutenu la branche transport du syndicat FNV dans le cadre de leur campagne sur les conditions de travail dans le secteur du transport automobile et sur la responsabilité des fabricants d'équipements d'origine quant au respect des droits des travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement.

IndustriAll Europe a eu le rôle de co-rapporteur et d'expert dans deux avis de la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI) sur l'industrie automobile : « L'industrie automobile à l'aube d'un nouveau paradigme ? » et « L'intelligence artificielle dans l'industrie de l'automobile ».

Nous avons eu des discussions internes sur la fusion entre PSA et Opel, la récente vague de restructurations et sur la manière de les anticiper et les gérer, sur la manière de renforcer le pouvoir des syndicats dans toute la filière automobile, les scandales relatifs aux émissions de CO₂, et le « Transformationsatlas » de IG Metall.

Les cabinets d'expertise Secafi et Syndex ont été invités à discuter de leurs activités dans l'industrie automobile et du soutien qu'ils pourraient apporter à nos membres.

Pour finir, industriAll Europe a été impliquée dans la préparation de différents paquets « Transports routiers » élaborés par la Commission (y compris un nouveau système de surveillance et de rapport concernant les émissions de CO₂ et la consommation de carburant des véhicules utilitaires lourds).

Métaux de base

Le Réseau « Métaux de base » a identifié les priorités suivantes : la future politique industrielle pour le secteur (y compris le besoin urgent d'investissements dans les installations à travers toute l'Europe), la lutte contre les surcapacités mondiales et la concurrence déloyale et l'avancée vers une décarbonation du secteur sans nuire aux travailleurs.

Donnant suite au Congrès de Madrid en 2016, industriAll Europe a organisé une grande manifestation du secteur de la sidérurgie réunissant 15 000 travailleurs en novembre 2016 sous le slogan « Non à une Europe sans acier ». À l'approche du Congrès de 2020, le Réseau a rédigé un nouveau « Plan d'action européen pour le secteur de la sidérurgie » dans le cadre d'une campagne européenne ambitieuse visant à protéger l'industrie sidérurgique européenne et ses travailleurs.

Le « Plan d'action européen pour le secteur de la sidérurgie » a fait l'objet de discussions lors de deux ateliers organisés en 2019 et servira de base au travail avec les nouvelles institutions européennes, les Etats membres et l'industrie. Les revendications syndicales portent sur la politique industrielle, le commerce, l'environnement, l'énergie, la recherche et le développement ainsi que la politique sociale et l'emploi. IndustriAll Europe déterminera si une autre manifestation européenne est nécessaire pour mettre en lumière les demandes des syndicats.

En coopération avec le Comité « Politique d'entreprise » d'industriAll Europe, le Réseau a travaillé sur la fusion (finalement annulée) de Tata Steel et ThyssenKrupp ainsi que sur l'acquisition d'Ilva par ArcelorMittal et la vente de six sites en Europe à Liberty House. En ce qui concerne le dernier cas, industriAll Europe a mis en place un groupe spécial de négociation chargé de négocier un accord-cadre européen pour soutenir l'intégration des nouveaux sites de Liberty House en Europe. En 2018 et 2019, industriAll Europe a organisé plusieurs réunions syndicales sur ces cas et a continué de soutenir ses membres.

Les surcapacités mondiales et la concurrence déloyale demeurent les principales menaces pour les secteurs européens de l'acier et de l'aluminium. À ce titre, industriAll Europe a mené une campagne en faveur de la modernisation des instruments de défense commerciale et d'une nouvelle méthode antidumping, deux initiatives adoptées par l'Union européenne en 2018. IndustriAll Europe continue de plaider pour la transparence et la fin des aides d'État déloyales, en faisant du lobbying auprès de l'UE et en jouant un rôle actif au sein du Comité de l'acier de l'OCDE. En 2019,



Manifestation « Pas d'Europe sans acier » en novembre 2016, organisée par industriAll Europe

industriAll Europe a été la première organisation syndicale à intervenir au Forum mondial sur la surcapacité sidérurgique, composé des ministres des pays du G20.

Les énormes droits de douane annoncés par les États-Unis en 2018, sous couvert de la Section 232 (à hauteur de 25 % pour l'acier et 10 % pour l'aluminium) est une véritable menace pour l'industrie européenne. C'est pourquoi industriAll Europe a pris part à l'enquête de sauvegarde de la Commission européenne (C.111), ainsi qu'à l'audition du Comité du commerce international au Parlement européen en 2018 pour réclamer des mesures de sauvegarde européennes afin d'éviter que les travailleurs ne soient désavantagés face aux grandes quantités d'acier et d'aluminium mis à bas prix sur le marché. Les efforts de lobbying ont donné lieu à l'adoption de mesures de sauvegarde européenne en 2019.

Produits chimiques et matériaux de base

Le Réseau « Produits chimiques et matériaux de base » a traité de sujets tels que REACH (le règlement de l'UE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances) et le futur rôle de l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) basée à Helsinki, ainsi que les révisions de la Directive sur les CEE et de la Directive sur les agents cancérigènes et mutagènes.

S'agissant du rôle de l'ECHA, une fusion a été proposée entre le comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), chargé d'établir les valeurs limites d'exposition à l'échelle européenne, et du comité d'évaluation des risques de l'ECHA, en charge des procédures REACH. Le Réseau a conclu qu'une fusion conduirait à une réorientation des priorités pouvant occasionner des problèmes tels que l'abandon de la thématique de la santé et de la sécurité au travail. Ce débat a conduit à l'adoption d'une position commune avec nos partenaires sociaux, qui a été signée en présence de l'ancien directeur exécutif de l'ECHA, Geert Dancet.

La révision de la Directive relative aux agents cancérigènes et mutagènes vise à protéger la santé et la sécurité des travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. La Commission a lancé cette révision pour faciliter sa mise en œuvre en introduisant des valeurs limites d'exposition contraignantes pour plusieurs substances à l'échelle de toute l'Europe ; une mesure qu'industriAll Europe considère comme essentielle pour réduire les niveaux d'exposition. Le Réseau a discuté de la manière de soutenir cette révision, aussi en lien avec les prochains examens de la Directive sur les agents cancérigènes et mutagènes.

Les institutions européennes ont œuvré à la mise en place de plusieurs initiatives législatives pertinentes pour le secteur de la chimie et des matériaux de base. Certaines, telles que la Directive visant à interdire les plastiques à usage unique, ont été adoptées, tandis que d'autres actuellement en préparation ou en négociation sont suivies de près par le Secrétariat. Il en va de même pour

les autres initiatives s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de la Commission européenne sur les matières plastiques, et pour l'interface entre les législations relatives aux substances chimiques, aux produits et aux déchets (communication). Le réseau a analysé les potentielles répercussions de ces initiatives.

Le réseau a décidé d'élaborer un plan d'action définissant 4 grands domaines d'action et d'échange :

1. Le renforcement des industries européennes implique de plaider en faveur de bonnes conditions-cadres, de mesures incitatives pour la recherche et le développement, de l'innovation et de l'attrait d'un personnel qualifié. L'accès aux matières premières et l'énergie (voir ci-dessous) sont des domaines d'intérêt, tout comme les opportunités et les défis posés par la transition vers une économie circulaire. Les revendications politiques seront formulées et communiquées aux institutions européennes.
2. Les futures politiques européennes en matière d'énergie et de décarbonation représentent des enjeux majeurs pour les industries de la chimie et des matériaux de base. Le Réseau évaluera leur impact et leurs éventuelles mesures d'adaptation et formulera des demandes politiques. Nous renforcerons également le dialogue avec les employeurs, les institutions et les autres parties intéressées.
3. Numérisation : plusieurs études ont déjà été menées sur l'impact de la numérisation et les moyens des syndicats pour influencer et façonner les changements au niveau de l'entreprise. Le réseau partagera les bonnes pratiques avec ses membres ainsi que les autres Réseaux et les Comités politiques.
4. Préparer les travailleurs à l'industrie de demain nécessite non seulement une formation solide et un apprentissage tout au long de la vie, mais aussi la garantie de bonnes conditions de travail avec des niveaux de stress gérables pour une main-d'œuvre de tout âge, dans le cadre de conventions collectives.

Un séminaire conjoint a été organisé avec la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois sur les futures stratégies syndicales de l'industrie du ciment. Les deux fédérations se sont engagées à coopérer étroitement à l'avenir.

Lors d'une réunion du réseau axée sur le verre et le papier, les discussions ont porté sur les défis et opportunités que représentaient ces industries. Les participants ont examiné les éventuels impacts des objectifs climatiques européens et ont discuté de la position syndicale à adopter. Le projet à venir d'industriAll Europe sur la décarbonation et la transition juste a également fait l'objet de discussions. Les participants ont évalué le projet NEPSI actuel et abordé les opportunités qu'offre la stratégie bioéconomique européenne.

Énergie

Le travail du Réseau « Énergie » d'industriAll Europe a été déterminé par la mise en œuvre de la stratégie pour l'Union de l'énergie. La Commission européenne a publié en novembre 2016 le paquet « Énergie propre » dévoilant une série de mesures stratégiques ambitieuses concernant trois domaines essentiels : les sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et l'organisation du marché de l'énergie. Par ailleurs, le paquet comprend une nouvelle proposition relative à la gouvernance de l'Union de l'énergie avec des objectifs revus en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, qui sont la contribution de l'Union européenne à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

IndustriAll Europe a mis à jour sa position en matière de politique énergétique (adoptée formellement par le Comité exécutif, le 12 juin 2018, à Sofia), en tenant compte des dites évolutions et en formulant ses recommandations pour une politique énergétique intégrée dans une politique industrielle permettant la croissance et le développement de nos secteurs industriels et de l'emploi. Cette position appelle également à la mise en œuvre d'une transition juste à l'égard des travailleurs dans les secteurs et les régions qui seront concernés par les décisions politiques, afin d'éviter toute perturbation économique et de pouvoir proposer des actions de reconversion. L'anticipation du changement par le biais du dialogue social et de stratégies de développement des compétences et de recyclage sera essentielle, tout comme le seront des régimes de protection sociale solides. La revendication d'industriAll Europe et de la CES visant à mettre en place un Fonds pour une transition juste dans le cadre de la 4^{ème} période d'échange du SEQE de l'UE n'a été que partiellement reconnue. Le financement pour une transition juste sera mis à disposition via le Fonds européen pour la modernisation, cela signifie qu'il ne sera disponible que dans les 10 pays dont le PIB est inférieur à 60% de la moyenne de l'UE. Toutefois, dans le cadre du Pacte vert européen, la Commission européenne a proposé en janvier 2020 de mettre en place un mécanisme de transition juste prévoyant un Fonds pour une transition juste avec un budget de 7,5 milliards d'euros, dans le but de soutenir les régions dépendantes des combustibles fossiles.

En novembre 2018, la Commission européenne a présenté sa stratégie à long terme « Une planète propre pour tous » dans l'optique de devenir neutre en carbone d'ici 2050. En 2019, le Réseau « Énergie » a développé conjointement avec le Comité « Politique industrielle » une prise de position sur cette stratégie et la manière dont la transformation peut être menée à travers une décarbonation profonde des industries.

Dans le cadre de la stratégie pour l'Union de l'énergie, la Commission européenne a lancé en décembre 2017 une plateforme pour les régions charbonnières en transition, avec l'objectif de partager les meilleures pratiques en matière de changement structurel et d'éco-innovation. La plateforme fonctionne avec deux groupes de travail, l'un axé sur le changement structurel et l'autre sur l'éco-innovation et les technologies avancées du charbon. Cette plateforme peut être l'occasion de promouvoir une transition juste ainsi que l'implication des syndicats. Toutefois, le

nombre de pays participants reste limité et il convient de renforcer la dimension relative à l'emploi. La participation des syndicats à ce débat doit elle aussi être renforcée.

Dans la mesure où ces politiques déterminent le cadre de fonctionnement et de concurrence mondiale de nos secteurs industriels, industriAll Europe a initié un renouvellement de son Réseau « Énergie » en élargissant son champ d'action afin de refléter les besoins des producteurs d'énergie, mais également ceux des industries énergivores et des fabricants d'installations et d'équipements énergétiques. Après l'approbation du Comité exécutif en décembre 2017, toutes les organisations affiliées ont été invitées à nommer des membres. Le nouveau champ d'action du Réseau « Énergie » devrait permettre à industriAll Europe d'avoir des débats plus inclusifs qui viendront alimenter les travaux du Comité « Politique industrielle ».

Lors de la COP24 organisée à Katowice en décembre 2018, 55 partis ont signé la Déclaration de Silésie sur la solidarité et une transition juste, soutenue par la CSI, la CES, industriAll Europe et EPSU. Après la mention d'une « transition juste » dans le préambule de l'Accord de Paris, la signature de la déclaration est un grand pas en avant vers la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans les politiques climatiques.

En septembre 2018, industriAll Europe a organisé un séminaire de formation en coopération avec l'ETUI pour aborder, avec IndustriALL Global Union, la CSI et la CES, les principaux défis et principales revendications syndicales reflétant les évolutions législatives et politiques susmentionnées.

En 2020, le Réseau suivra de près l'évolution du Pacte vert européen présenté par la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen. Ce pacte comporte des éléments majeurs, dont les suivants : une loi sur le climat entérinant la neutralité carbone d'ici 2050, un Fonds pour une transition juste, l'extension du SEQE, une taxe d'ajustement carbone aux frontières, etc. Une communication sur le Pacte vert a été publiée en décembre 2019. Le réseau travaillera conjointement avec le Comité « Politique industrielle » pour arriver à une position d'industriAll Europe.

TIC

Depuis le Congrès d'industriAll Europe de 2016, les membres du Secrétariat ont pu rencontrer le commissaire Oettinger (économie et société numériques) et participer à deux réunions du groupe de haut niveau ainsi qu'à 27 ateliers organisés par la Commission européenne. Ils ont par ailleurs été invités en tant qu'intervenants à dix conférences ou séminaires organisés par les institutions européennes ou d'autres parties prenantes.

Les principaux domaines de travail du Réseau sectoriel « TIC » et du Secrétariat étaient les suivants :

- La libre circulation des données industrielles : réponse à la consultation de la Commission (2017)
- L'intelligence artificielle et la robotique
- La normalisation des TIC, et notamment de l'Internet industriel des objets, afin d'empêcher les monopoles : participation à l'initiative « Passage au numérique des entreprises européennes » de la Commission européenne (2016-2018) et à sa plateforme pluripartite sur la normalisation des TIC (2016-2019)
- Les compétences numériques : participation à la cérémonie de lancement de la Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques (2016)
- L'application industrielle des technologies des blockchains pour la traçabilité, par ex. des conditions de travail sociales et environnementales, des matériaux destinés au recyclage
- La cybersécurité

De plus, le projet européen « Étude stratégique relative à l'anticipation des changements dans le secteur européen des TIC » a été mené de décembre 2014 à octobre 2016.

Le projet visait à proposer aux travailleurs une vision stratégique claire du secteur, selon une analyse des Forces – Faiblesses – Possibilités – Menaces (SWOT), et à définir une série de recommandations d'actions. Ce projet a donné lieu à un rapport détaillé sur les principaux segments des TIC en Europe et à une série de recommandations, fondée sur l'idée que de grands marchés d'applications industrielles jouent un rôle de « locomotive » pour la chaîne d'approvisionnement des TIC. Les travaux se sont conclus par une estimation des gains en termes d'emploi si cette stratégie est mise en œuvre. Le projet a également permis de discuter des impacts de la numérisation sur les travailleurs de l'industrie et sur les activités internes des syndicats. Il a permis à industriAll Europe à devenir un acteur reconnu dans ce domaine de la politique européenne.

En novembre 2017, une Policy brief a été publiée sur un partage équitable de la valeur ajoutée des mégadonnées industrielles (« Sharing the value added of industrial Big Data fairly »). Les mégadonnées industrielles comprennent le savoir-faire des travailleurs de l'industrie dans la production et la maintenance, qui ne devrait pas être accaparé par des monopolistes numériques (comme Google, Facebook, Microsoft, etc.). Les propositions concrètes formulées dans le document

ont été transmises aux institutions européennes lors de la consultation officielle pour avoir un impact maximal sur le processus décisionnel politique.

En janvier 2019, une Policy Brief a été publiée sur l'intelligence artificielle et le contrôle des humains sur celle-ci (« Artificial Intelligence : humans must stay in command »). L'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique suscitent l'inquiétude des travailleurs : supervision permanente, prises de décisions inexplicables, pertes de compétences. Ces inquiétudes et les propositions visant à les atténuer ont été présentées à l'occasion du débat européen sur « l'intelligence artificielle éthique ».

Ingénierie mécanique

Depuis le Congrès d'industriAll Europe de 2016, les principaux domaines de travail du Réseau sectoriel « Ingénierie mécanique » sont les suivants :

- La contribution potentielle du secteur au démantèlement industrialisé en faveur d'une économie circulaire
- La fabrication additive (autrement dit l'impression 3D), et son impact potentiel sur les travailleurs et sur l'emploi
- La responsabilité en cas d'accidents impliquant des robots, machines ou véhicules autonomes
- Une contribution aux consultations sur les Directives relatives à la sécurité des ascenseurs, la sécurité des machines et au bruit environnant, chacune ayant un impact majeur sur le secteur
- Les répercussions de la numérisation sur le secteur

Le Réseau sectoriel « Ingénierie mécanique » a pris part à deux projets d'envergure. Ces projets qui abordaient des enjeux majeurs pour le secteur ont réussi à atteindre leurs objectifs.

Le projet européen sur la durabilité, les compétences et l'emploi dans les secteurs des machines-outils et de la robotique a commencé avant le Congrès, en décembre 2014 et a pris fin après le Congrès, en novembre 2016.

Ce projet de deux ans visait à anticiper les conséquences sociales à long terme des politiques de durabilité environnementale dans deux petits secteurs tests : machines-outils et robotique. Il a été mené en coopération avec notre partenaire social dans le secteur de la métallurgie (CEEMET) et deux associations industrielles dans les secteurs des machines-outils (Cecimo) et de la robotique (EUnited Robotics). Les conséquences sociales prises en compte étaient l'évolution des besoins en compétences (aspect qualitatif) et de l'emploi (aspect quantitatif).

Le projet a identifié un ensemble de compétences essentielles que les travailleurs de ces secteurs doivent acquérir afin d'être prêts pour les changements qu'allait entraîner la réglementation à venir en matière de durabilité environnementale. Il a également anticipé une stagnation du nombre d'emplois, ou une légère hausse, même s'il pouvait y avoir un glissement entre les entreprises et les domaines industriels (par exemple, moins de machines-outils pour les moteurs à combustion interne, et plus pour les motorisations électriques). En guise de conclusion, il a formulé des recommandations politiques à l'égard des partenaires sociaux et des institutions de formation publiques.

Un projet de dialogue social intitulé « Travailler plus en sécurité avec les machines de construction » a eu lieu de janvier 2016 à novembre 2017.

IndustriAll Europe a joué un rôle d'observateur dans ce projet, géré conjointement par la Fédération de la construction, FETBB, leur partenaire social, la FIEC, et l'association industrielle des fabricants d'engins de construction, le CECE, portant sur la sécurité des travailleurs de la construction dans le cadre de l'utilisation d'engins de construction. Il a donné lieu à la rédaction d'un protocole d'accord politique et de quatre fiches d'information sur (1) la normalisation, (2) l'ergonomie, (3) l'évitement des collisions et (4) l'organisation des chantiers. Ce projet a démontré l'intérêt d'une coopération tout au long de la chaîne de valeur, incluant les travailleurs et les entreprises tant du côté des fournisseurs que de celui des utilisateurs.

Produits pharmaceutiques

Le Réseau se concentre sur la situation dans le secteur et les entreprises pharmaceutiques au niveau national. Par ailleurs, il suit attentivement et influence les développements concernant les décisions européennes en matière de santé publique relatives au secteur pharmaceutique. Cela implique de veiller à la mise en place et à l'application, tant à l'échelle nationale qu'europpéenne, de conditions-cadres appropriées et de meilleures mesures incitatives concernant la R&D et la production.

Lors de la réunion du Réseau en 2017, le cabinet d'expertise Syndex a été invité à présenter une vue d'ensemble de l'industrie pharmaceutique en Europe ainsi que ses dernières observations quant à l'impact qu'aura la numérisation sur le secteur. L'une des principales conclusions avancées était qu'au niveau de la R&D et de la fabrication, le passage du conventionnel au biologique avait déjà conduit à la fermeture d'usines et à la suppression d'emplois. Cela s'explique principalement par des investissements faits de préférence dans de nouvelles usines plutôt que dans le recyclage des équipements et des compétences. La R&D sera cependant l'élément fondamental pour la rentabilité future, car elle est un atout considérable de l'économie européenne.

Le secteur pharmaceutique est très important pour le développement de nouveaux médicaments et la lutte contre les maladies, mais il est confronté à de plus en plus de défis en raison de la nécessité

croissante de procédures d'un bon rapport coût-efficacité et de la pression sur les dépenses publiques. C'est pourquoi industriAll Europe a convenu d'un plan d'action pour l'avenir du Réseau.

Le plan d'action identifie les défis suivants : les mesures d'austérité adoptées par les gouvernements européens, la croissance rapide du marché et de la recherche dans les pays émergents et la migration des activités de R&D en dehors de l'Europe ainsi que la vague de fusions et acquisitions entre 2015 et 2016. Le rôle des syndicats devra être de répondre efficacement aux défis industriels et sociaux et, par conséquent, de développer des orientations et un consensus autour de ces questions pour la défense et le maintien des emplois décents dans ce secteur.

En 2019, le Réseau s'est concentré sur les potentielles répercussions du Brexit sur l'industrie pharmaceutique et sur la composition des comités d'entreprise européens (CEE).

Le Réseau s'est également penché sur les initiatives législatives européennes actuelles et à venir, telles que celle relative aux « produits pharmaceutiques et l'environnement ». La législation précédente a rendu obligatoire l'évaluation de l'ampleur du problème de la pollution des eaux et des sols par les résidus de produits pharmaceutiques, tandis que la communication actuelle s'articule autour de trois objectifs : identifier les mesures à adopter ou à définir pour faire face aux risques, encourager l'innovation lorsqu'elle peut contribuer à réduire les risques, et identifier les lacunes en matière de connaissances et des solutions pour y remédier. Ces domaines d'action affecteront l'industrie et la production industrielle dans la mesure où ils visent à favoriser le développement de produits pharmaceutiques moins nocifs pour l'environnement. Encourager une fabrication plus écologique, améliorer l'évaluation et l'examen des risques environnementaux, réduire le gaspillage et améliorer la gestion des déchets ainsi que développer la surveillance environnementale comptent aussi parmi les objectifs principaux.

La Commission a également adopté un nouveau règlement concernant la production de produits génériques et biosimilaires destinés à l'exportation. Ce règlement autorise des exceptions à la protection conférée par les certificats complémentaires de protection (CCP) à des fins d'exportation et/ou de stockage. Plus précisément, il autorise l'exportation vers des marchés hors UE où la protection a expiré ou n'existe pas ainsi que le stockage pour le marché de l'UE pour une durée de six mois avant expiration du CCP.

Les différentes approches syndicales face à la numérisation ont également fait l'objet de discussions au sein du Réseau. Il a notamment été question de la flexibilité et du travail à distance ainsi que leurs éventuels effets positifs et négatifs sur le stress psychosocial. Le Réseau prévoit d'échanger sur ce sujet de manière continue.

Pour la première fois, le Réseau « Produits pharmaceutiques » a inscrit la syndicalisation à son ordre du jour. L'approche stratégique d'industriAll Europe a fait l'objet de discussion, et les participants ont discuté de leurs récentes initiatives à ce sujet. La question de savoir comment le réseau sectoriel peut contribuer à la syndicalisation sera maintenue à l'ordre du jour pour les prochaines réunions.

Construction navale

Le Réseau « Construction navale » a identifié les priorités suivantes : la future politique industrielle pour le secteur (y compris la demande d'une stratégie « LeaderSHIP 2030 »), la lutte contre les surcapacités mondiales et la concurrence déloyale et l'amélioration des relations syndicales à travers toute l'Europe.

Le secteur européen des technologies maritimes a besoin de toute urgence d'une nouvelle stratégie industrielle axée sur les travailleurs. A la suite de la publication des études commandées par la Commission européenne et la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI), industriAll Europe continue d'exhorter la Commission européenne à présenter une stratégie LeaderSHIP 2030 le plus vite possible.

IndustriAll Europe a soutenu la CCMI dans l'élaboration de son avis d'initiative « La stratégie LeaderSHIP 2020 : une vision du secteur des technologies maritimes pour une industrie maritime innovante, durable et compétitive en 2020 ». Les membres du Réseau ont également participé à l'audition officielle du rapport en 2017, et industriAll Europe a fait une présentation aux décideurs politiques européens sur l'importance de mettre en œuvre une nouvelle politique industrielle axée sur la protection et la création d'emplois en Europe.

Les surcapacités mondiales et la concurrence déloyale, principales causes de l'effondrement du secteur en Europe en 2007-2008, demeurent les deux grandes menaces auxquelles l'industrie européenne des technologies maritimes est confrontée. Un accord international juridiquement contraignant est nécessaire de toute urgence en vue d'établir des conditions de concurrence équitables à l'échelle mondiale. IndustriAll Europe poursuit son travail avec la Commission européenne et les États membres au sein du groupe de travail du Conseil sur la construction navale (GT6) de l'OCDE pour mettre en place ce mécanisme essentiel.

La coordination syndicale et des normes sociales élevées demeurent d'une importance capitale. Des réunions supplémentaires du Groupe de travail restreint ont permis d'accroître le niveau de coordination syndicale à travers toute l'Europe. De plus, le Réseau a chargé industriAll Europe de déposer une demande de financement européen pour la réalisation d'un projet axé sur le renforcement de la coordination syndicale entre les chantiers navals européens.

La défense de normes sociales élevées et leur suivi sont des priorités du Réseau et font donc l'objet de discussions régulières. Les membres du Réseau ont joué un rôle majeur dans l'élaboration du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales de l'OIT, par le biais de leur participation à un groupe de travail pendant une semaine entre le 22 et le 26 janvier 2018. Ce recueil, adopté en 2018, définit des normes élevées pour protéger les travailleurs dans le monde entier.

IndustriAll Europe continue à travailler de manière productive avec IndustriALL Global et à soutenir leur campagne pour mettre fin aux conditions de travail dangereuses dans le secteur international du démantèlement des navires, ainsi qu'à soutenir leur campagne sur la convention de Hong Kong. L'instauration de niveaux élevés de droits des travailleurs dans le monde entier demeure un sujet crucial du travail syndical européen.

Textile, habillement, cuir et chaussure

Ces dernières années, le Réseau sectoriel « THCC » a participé activement à des projets européens et de dialogue social. Depuis son Congrès de 2016, industriAll Europe s'est engagée dans six projets différents.

Outre ces projets, les principaux domaines d'activité du Réseau sectoriel « THCC » étaient les suivants : des chaînes d'approvisionnement responsables, fondées sur le devoir de vigilance, la transparence, la traçabilité, et des pratiques d'achat équitables, sur la base des travaux menés par l'OCDE et des ONG.

Le projet européen sur les services textiles a été lancé avant le Congrès en janvier 2015 et s'est poursuivi jusqu'en novembre 2016. Les entreprises du secteur des services textiles se chargent d'entretenir, de laver et de louer des textiles à des clients professionnels (hôtels, hôpitaux et industrie). Il s'agit d'un secteur en pleine expansion, mais dans lequel les conditions de travail sont particulièrement mauvaises. L'objectif du projet était double : donner aux travailleurs une représentation claire de leur secteur et des principales tendances qui s'y dessinent et soutenir la mise en place d'organes d'information et de consultation au sein de quatre entreprises transnationales sélectionnées. Le projet a conduit à la rédaction d'un rapport sur la situation stratégique du secteur et son évolution, ainsi qu'au lancement de négociations avec la direction de trois entreprises pour la mise en place, ou l'adaptation, d'un comité d'entreprise européen (CEE).

De janvier 2018 à novembre 2019, industriAll Europe a dirigé un projet financé par l'UE sur le renforcement des syndicats dans le secteur THCC en Europe du Sud-Est. La situation sociale des travailleurs du secteur THCC dans cette partie de l'Europe (Croatie, Serbie, Macédoine du nord, Monténégro, Albanie, Roumanie et Bulgarie) est particulièrement mauvaise, car le secteur combine bas salaires (souvent sous les niveaux chinois), précarité, conditions de travail déplorables et presque aucune protection offerte par des conventions collectives. Le projet vise à améliorer la situation des travailleurs de ces entreprises qui fournissent les grandes marques. Cela implique de soutenir les moyens de syndicalisation des syndicats, de favoriser la mise en place de négociations collectives sectorielles et d'aborder les pratiques d'achat des grandes marques. Les accords-cadres mondiaux en vigueur dans certaines de ces marques sont utilisés comme instruments pour améliorer les conditions de travail chez les fournisseurs. Dans un premier temps, le projet a consisté à réaliser une cartographie du contexte syndical et de la situation des chaînes

d'approvisionnement dans la région. Dans un second temps, le Réseau a organisé six ateliers nationaux pour former des délégués syndicaux et des responsables syndicaux aux techniques de syndicalisation et les informer sur les accords-cadres mondiaux. Une journée des ateliers était ouverte aux représentants patronaux, grandes marques, représentants des gouvernements, centres d'innovation et ONG pour débattre des négociations collectives en tant qu'instrument gagnant-gagnant.

Défense (réseau ad hoc)

Le secteur de la défense est très différent de tous les autres secteurs du ressort d'industriAll Europe car il n'est pas soumis au Marché intérieur. De façon générale, le matériel militaire n'est soumis qu'à une réglementation nationale et à des restrictions nationales en matière d'exportation (même au sein de l'UE), et il ne fait l'objet d'aucune normalisation à l'échelle européenne ni de reconnaissance mutuelle entre les États membres.

A la suite de la publication en juin 2016 d'une « stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne » par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), et au vu des inquiétudes croissantes en matière de sécurité dans l'UE, le Conseil s'est engagé sur plusieurs mesures visant une plus grande intégration des marchés publics européens de la défense par les États membres sous la forme :

1. d'une capacité militaire permanente de planification et de conduite pour l'UE (indépendante de l'OTAN)
2. de la synchronisation des marchés publics européens de la défense
3. d'une Coopération structurée permanente (CSP) sur le renforcement des capacités dans les domaines de la sécurité et de la défense avec des engagements mutuels contraignants de la part des États membres
4. d'un financement public européen pour la recherche et l'innovation en matière de défense ainsi que d'un soutien financier de l'Union européenne pour les achats d'équipements de défense

Ces évolutions en termes de demande auront des conséquences sur le volet approvisionnement – conduisant très certainement à une consolidation transfrontalière – avec de possibles impacts sur les travailleurs. Par conséquent, à la suite de discussions intenses, le Réseau sectoriel ad-hoc a déposé une demande de financement européen pour un projet visant à anticiper l'impact sur les 5 principaux sous-secteurs (terre, air, mer, systèmes de commande et de contrôle, chaînes d'approvisionnement), et fournir aux comités d'entreprise des outils pour entamer des discussions avec les directions. S'il est accepté par la Commission, ce projet se déroulera tout au long de la mandature 2020-2024.

Le Réseau sectoriel ad hoc « Défense » s'est attaché à informer les organisations affiliées de ces évolutions institutionnelles, en invitant des représentants de la Commission et du Parlement à intervenir lors de réunions sur les sujets suivants :

- Le plan d'action européen de la défense élaboré par la Commission
- Le programme européen de recherche en matière de défense proposé par la Commission (ERDP)
- Le rapport du Parlement sur l'Union européenne de la défense
- Le Fonds européen de la défense

Le Réseau sectoriel ad-hoc a également abordé les règles régissant l'exportation d'équipements de défense, en particulier les exportations vers les pays hors UE. Les pratiques en la matière diffèrent considérablement d'un Etat membre à l'autre, reflétant des opinions politiques contrastées, ainsi que les différents niveaux de dépendance économique de leurs industries nationales de défense vis-à-vis de ces exportations.

The background features a dark blue field with several large, overlapping, curved shapes in shades of red and purple. The shapes are semi-transparent and create a layered, abstract effect. The text is centered in the upper-middle portion of the image.

Dialogues sociaux

Dialogue social « Industries chimique & pharmaceutique »

IndustriAll Europe et le Groupe des employeurs européens de la chimie (ECEG), les partenaires sociaux européens de l'industrie chimique (qui couvrent les secteurs des produits chimiques, des produits pharmaceutiques, du caoutchouc et des matières plastiques), travaillent depuis 2015 sur deux projets différents dans le cadre de leur Feuille de route 2015-2020 de l'Espace européen de la recherche.

En décembre 2017 a eu lieu la présentation des résultats de mi-mandat pour les trois années écoulées. Ils comprenaient une évaluation du dialogue social sectoriel de ces dix dernières années dans l'industrie européenne de la chimie, et une évaluation de l'avenant à l'accord-cadre sur les profils de compétences, signé en juin 2017. Parmi les autres résultats présentés se trouvaient également une position commune sur les aspects sociaux de la numérisation et les aspects liés à l'emploi, ainsi que « Le cadre d'action européen sur l'emploi durable et l'évolution des carrières » et sa boîte à outils de bonnes pratiques, qui compile les bonnes pratiques mises en place par les partenaires sociaux nationaux et européens du secteur en ce qui concerne l'emploi durable et l'évolution des carrières.

En outre, le portail Mobilité et Mentorat a été lancé. Ce portail a été développé à partir du projet « Encourager la mobilité volontaire des jeunes travailleurs dans l'industrie chimique dans l'UE » organisé en coopération avec la FECCIA et l'ECEG.



Les partenaires sociaux du secteur de la chimie signent des recommandations sur la transformation numérique, novembre 2019

Le projet 2018-2020 axé sur « L'impact de la transformation numérique et de l'innovation sur le lieu de travail : une étude sectorielle des industries chimique, pharmaceutique, du caoutchouc et des matières plastiques en Europe » identifie l'état d'avancement, les défis et les opportunités de la numérisation en matière de compétences, de santé et sécurité et d'organisation du travail. Dans le cadre du projet, une enquête en ligne a été menée à l'échelle européenne et deux conférences thématiques ont été organisées en 2018 et 2019. IndustriAll Europe et l'ECEG se sont engagés à poursuivre leur travail et ont émis des recommandations à leurs organisations affiliées sur la gestion de la transformation numérique au niveau national, local ou de l'entreprise. Une déclaration officielle a été signée lors de la conférence de clôture organisée à La Haye en novembre 2019.

Plusieurs positions communes ont été signées, portant sur le maintien des structures du comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques (CSLEP) et du comité d'évaluation des risques (CER) créé par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), sur le Brexit et sur la révision de la Directive relative aux agents cancérigènes et mutagènes.

Par ailleurs, les partenaires sociaux ont entamé une coopération avec VinylPlus, le programme de développement durable volontaire de l'industrie européenne du PVC, et l'association des transformateurs européens de matières plastiques (EUPC). Un atelier relatif à « La santé et la sécurité dans les centres de transformation et de recyclage du PVC » organisé en 2018 a lancé le coup d'envoi de cette coopération dont l'objectif est d'améliorer et perpétuer les activités des partenaires sociaux dans l'industrie du plastique.

L'impact potentiel de l'initiative législative européenne sur le financement durable est également à l'ordre du jour. Cette initiative vise à réorienter les flux de capitaux vers les investissements environnementaux durables. Elle introduira des critères afin de mesurer la durabilité d'une activité économique et de la rendre transparente sur le marché financier. IndustriAll Europe et l'ECEG ont contacté plusieurs députés européens pour présenter les effets potentiellement préjudiciables d'une taxinomie et des amendements proposés par les membres des commissions parlementaires compétentes.

Les sujets abordés par industriAll Europe et l'ECEG portent notamment sur l'avenir de REACH et l'Agence européenne des produits chimiques, la directive sur la transparence et la prévisibilité des conditions de travail, la nouvelle Autorité européenne du travail, l'utilisation des clauses passerelles.

Lors de la réunion plénière en novembre 2019, les partenaires sociaux ont défini un nouveau programme de travail pour les années à venir. Si la numérisation demeure un sujet crucial, l'accent est davantage mis sur la santé et la sécurité, l'apprentissage tout au long de la vie et l'attrait de l'industrie auprès des jeunes.

Dialogue social « Électricité »

Dans le cadre du Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour le secteur de l'électricité », industriAll Europe discute avec la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) et Eurelectric, l'organisation représentant les intérêts de l'industrie de l'électricité, des principaux défis en matière d'emploi dans le secteur européen de l'électricité. Ces dernières années, les discussions ont principalement porté sur la stratégie pour l'union de l'énergie, le paquet « Énergie propre » et la stratégie à long terme « Une planète propre pour tous ».

Dans ce contexte, le CDSS a adopté en novembre 2017 une déclaration encourageant une transition juste pour le secteur de l'électricité.

En juin 2016, le CDSS a signé un accord définissant un Cadre de qualité pour les stages dans le secteur européen de l'électricité. Avec cet accord, les partenaires sociaux définissent des conditions de travail de qualité pour les apprentis et entendent éviter les conditions de travail précaires parmi les jeunes travailleurs.

L'un des principaux aspects de la transition juste réside dans l'anticipation des besoins en compétences et en systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP). Les partenaires sociaux ont traité ces questions dans le cadre d'un projet conjoint. Le projet a abouti à un rapport



Projet « Skills2Power », atelier des partenaires sociaux, Madrid, février 2020

comportant une série de recommandations et une Feuille de route pour les partenaires sociaux concernant les compétences et les qualifications dans les années à venir, qui a été adoptée en octobre 2018. À cette occasion, les partenaires sociaux ont également signé leur engagement auprès de l'Agence européenne pour l'apprentissage. Ces derniers travaillent actuellement sur le projet de suivi encourageant des alliances entre les organismes d'EFPP, l'industrie et les partenaires sociaux au niveau national.

Plus récemment, les partenaires sociaux ont négocié un cadre d'actions sur les défis et les opportunités que représente la numérisation pour les travailleurs du secteur européen de l'électricité. Ce cadre a été adopté lors de la première réunion du CDSS en 2020. Les partenaires sociaux ont également entamé des discussions sur l'éventuelle négociation d'un Cadre de qualité pour les apprentis dans le secteur de l'électricité. La décision dépend des progrès réalisés au sein du cadre d'actions sur la numérisation.

Dialogue social « Industries extractives »

Le Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour les industries extractives a discuté plus en détails la mise en œuvre de sa Feuille de route sur les compétences et les qualifications, adoptée en 2015. Après une série de présentations portant sur les pratiques nationales en matière de compétences et de qualifications, le CDSS a décidé de lancer un projet de dialogue social sur « la promotion des compétences et des qualifications dans le domaine de la santé et de la sécurité dans le secteur minier ». Ce projet vise à contribuer à l'amélioration des normes et des dispositions en matière de santé et de sécurité dans les petites et moyennes entreprises par le biais de meilleures formations. Lancé en avril 2019, le projet a consisté, dans un premier temps, à compiler des informations sur les dispositions actuelles en matière de santé et sécurité au travail (SST) en Bulgarie, en République tchèque, en Hongrie, en Espagne et en Pologne, le but étant d'élaborer des fiches d'information par pays et de fournir du matériel de formation sur mesure en vue d'améliorer les systèmes de SST.

Le CDSS a suivi de près les évolutions de la législation sur la santé et la sécurité, notamment la révision de la Directive relative aux agents cancérigènes et mutagènes, et la liste mise à jour des substances faisant l'objet de valeurs limites d'exposition professionnelle. Les représentants des partenaires sociaux sont également impliqués dans le groupe de travail permanent sur les industries extractives du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail qui conseille la Commission européenne en matière de législation sur la SST.

Une autre priorité du CDSS « Industries extractives » est la politique industrielle de l'UE et la sécurité de l'approvisionnement en matières premières pour contribuer à une économie durable.

IndustriAll Europe suit de près et est étroitement impliquée dans les discussions menées dans le cadre de la Plateforme européenne pour les régions charbonnières en transition.

Dialogue social « Gaz »

En 2019, industriAll European Trade Union, la fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) et Eurogas, l'organisation qui représente l'industrie du gaz, ont relancé le Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour le secteur du gaz. Etabli en 2007, le CDSS avait été suspendu à la suite du retrait de Eurogas en 2012.

À la demande de plusieurs organisations affiliée à industriAll Europe et à la FSESP, et compte tenu des incertitudes générées par l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 pour les travailleurs, les syndicats ont contacté Eurogas et la Commission européenne afin de rétablir le dialogue social. Le changement de direction à la tête de Eurogas, les développements politiques rapides et le fait que le dialogue social existait encore techniquement, la Commission européenne a soutenu la réhabilitation du Comité.

La première réunion plénière a réuni plus de 50 participants, dont de nombreux représentants patronaux. L'une des premières activités du Comité consistera en une étude des futurs besoins en compétences dans le secteur en vue de la décarbonation. Cette étude inclura également des chiffres mis à jour concernant l'emploi dans le secteur, étant donné le manque de données à ce sujet au niveau européen.

Le Comité abordera le futur rôle du gaz dans la stratégie à long terme de l'UE pour atteindre la neutralité carbone (Pacte Vert européen) ainsi que le paquet « Gaz » attendu pour 2020. Il travaillera par ailleurs sur sa vision d'une transition juste pour les travailleurs du secteur.

Dialogue social « MET » (métal, ingénierie et technologies)

Le Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour les industries du métal, de l'ingénierie et des technologies (MET) est composé des deux groupes ad hoc : le groupe ad hoc « Compétitivité et emploi » et le groupe ad hoc « Éducation et formation ». Ces deux groupes se réunissent séparément une fois par an, et ensemble à l'occasion de la séance plénière du CDSS.

Le groupe ad hoc « Compétitivité et emploi » a travaillé sur l'impact de la numérisation dans les secteurs du métal, de l'ingénierie et des technologies.

En décembre 2016, à l'occasion de sa réunion plénière, le CDSS « MET » a adopté une position commune sur l'impact de la numérisation sur le monde du travail dans les secteurs du métal, de l'ingénierie et des technologies. Cette prise de position souligne que la numérisation est un

sujet important pour le dialogue social et une occasion de façonner l'évolution technologique actuelle, afin de maximiser les retombées positives pour notre industrie en matière de croissance et d'emplois. Ce document, qui constitue un point de départ aux discussions, propose une vision préliminaire des enjeux que peuvent rencontrer les partenaires sociaux et les secteurs du métal, de l'ingénierie et des technologies.

Jusqu'à présent, les questions abordées au sein du groupe ad hoc « Compétitivité et emploi » sont les suivantes :

- Quels problèmes pourrait soulever une surveillance renforcée de la production grâce à la numérisation ?
- Quelles implications la capacité de travailler à distance et à tout moment peut-elle avoir en matière d'organisation du travail, de temps de travail et de santé & sécurité ?
- Quel sera l'impact de l'automatisation sur la compétitivité et l'emploi dans les secteurs du métal, de l'ingénierie et des technologies ?
- Quelle conception pouvons-nous recommander conjointement pour les initiatives publiques/européennes qui soutiennent la numérisation des PME ?

Le groupe ad hoc « Éducation et formation » a joué un rôle actif dans le développement et la valorisation d'une approche commune face au défi que représentent les compétences dans les industries MET.

En 2017, industriAll Europe et le CEEMET ont adopté une position commune sur une stratégie en matière de compétences pour l'Europe (« A Skills Agenda for Europe: no need for NEW BUT FOR Swift Action »), qui a été présentée lors d'un événement public conjoint au Parlement européen (dîner-débat intitulé « Meeting the skills challenge of the MET industries », le 21 juin 2017).

En 2018, industriAll Europe et le CEEMET ont signé un engagement conjoint sur les apprentissages dans le cadre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage, à l'occasion d'un événement public conjoint au Comité des régions (conférence « Future of work in the MET industries: stepping up vocational education & training ! », le 28 juin 2018).

En 2019, des discussions ont été entamées concernant une position commune sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie (prévue pour 2020). À l'occasion de la nomination d'un nouveau Parlement européen et d'une nouvelle Commission européenne, industriAll Europe et le



Luc Triangle, industriAll Europe, et Uwe Combüchen, CEEMET, signent un engagement dans le cadre du dialogue social en faveur de l'apprentissage, juin 2018.

CEEMET ont compilé dans un seul document leurs revendications communes défendues depuis des années en matière de compétences, d'éducation et de formation. Ce document a servi de base aux activités de lobbying et aux rencontres avec les membres du Parlement européen.

De plus, en décembre 2018, le CDSS « MET » a adopté deux positions communes sur :

- L'intégration des réfugiés sur le marché du travail
- Le Socle européen des droits sociaux

Dialogue social « NEPSI » (Réseau européen pour la silice)

En 2017, la révision de la Directive relative aux agents cancérigènes et mutagènes au travail (CMD) a donné lieu à l'adoption d'une valeur limite contraignante de 0,1 mg/m³ pour la poussière de silice cristalline respirable. IndustriAll Europe a pu obtenir la reconnaissance de l'Accord de dialogue social NEPSI en tant qu'instrument utile et nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de ladite Directive dans un considérant de la Directive 2017/2398. Dans le cadre de la deuxième révision de cette Directive en 2019, nous avons obtenu l'intégration d'une clause qui garantit le référencement des accords des partenaires sociaux conclus dans le champ de la Directive sur le site web de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). La DG EMPL a confirmé que l'Accord NEPSI sera le premier de la liste et qu'il servira de référence pour tout futur accord de dialogue social figurant sur cette liste.

Enfin, les signataires de NEPSI ont également convenu d'une « Feuille de route sur l'avenir de NEPSI », comprenant des programmes de formation spécifiques pour les nouveaux travailleurs, une mise à jour intégrale des bonnes pratiques et un protocole harmonisé de mesure de l'exposition. Les signataires de NEPSI ont reçu des subventions européennes pour mettre en œuvre cette feuille de route.

Dialogue social « Papier »

En novembre 2016, le Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour le secteur du papier a mené un projet sur les besoins à venir en matière de compétences dans le secteur européen du papier et de la pâte à papier. Ce projet a étudié les systèmes éducatifs de huit pays pour examiner s'ils étaient capables de fournir les compétences requises par le secteur du papier et de la pâte à papier. Il a abouti à l'élaboration d'un ensemble de recommandations politiques à l'attention des décideurs politiques publié sous la forme d'une brochure.

Dans la continuité de ce projet, la Confédération des industries papetières européennes (CEPI) et industriAll Europe ont pris l'initiative de présenter ensemble une demande de subvention pour un projet sur l'attrait du secteur du papier auprès des jeunes.

En juillet 2018, le CDSS a adopté une résolution relative à l'impact de la numérisation sur l'emploi dans le secteur du papier et de la pâte à papier. Les partenaires sociaux se sont engagés à assurer un suivi en rassemblant les bonnes pratiques.

À la suite de la publication de la révision de la stratégie européenne en matière de bioéconomie en 2018 et d'un atelier consacré à la bioéconomie en juillet 2019, les partenaires sociaux ont signé une déclaration conjointe intitulée « La bioéconomie circulaire : une opportunité pour la croissance et l'emploi en Europe » en octobre 2019. Au vu de son potentiel à contribuer à l'objectif de neutralité carbone et à répondre aux besoins en matière d'innovation et de compétences, la bioéconomie demeurera un sujet crucial pour industriAll Europe.

IndustriAll Europe et CEPI sont également impliquées dans les travaux du groupe d'experts des industries de la filière bois, organisé par la DG « GROW ». Ces dernières années, les discussions ont porté sur le plan d'action relatif à l'économie circulaire et sur les lignes directrices concernant l'utilisation en cascade de la biomasse ligneuse. Plus récemment, le groupe d'experts des industries de la filière bois a présenté sa vision à l'horizon 2050, soulignant le rôle de la filière bois dans le renforcement de la bioéconomie circulaire européenne à faible intensité de carbone.

Dialogue social « Construction navale »

Le Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour le secteur de la construction navale a connu une redynamisation dès le début de la mandature. Les membres du CDSS et du Groupe de travail restreint, qui apporte son concours à la préparation des réunions conjointes, ont réévalué les méthodes de travail et ont renouvelé leur engagement pour le dialogue social. Un nouveau programme de travail conjoint, énumérant les mesures concrètes importantes pour les syndicats, a été arrêté en 2017 et 2019.

Les réunions du CDSS ont porté sur des thématiques telles que la mondialisation, la politique industrielle et la politique sociale. Des experts européens et internationaux, notamment de l'OCDE et de l'OIT, ont par ailleurs été invités aux réunions.

IndustriAll Europe et l'organisation des employeurs SEA Europe, qui représente les industries maritimes civiles et navales, ont coopéré afin de faire valoir auprès des décideurs politiques européens l'importance que revêt le secteur pour l'économie de l'Union européenne, les emplois européens et les régions qui dépendent de cette industrie. En juillet 2018, les partenaires sociaux ont adressé un courrier conjoint aux décideurs politiques européens, soulignant l'importance

stratégique du secteur. Cela fait suite à un précédent courrier conjoint envoyé en février 2016 à la Commission pour témoigner de la nécessité de mettre pleinement en œuvre la stratégie LeaderSHIP 2020.

La multiplication des activités de lobbying conjointes des partenaires sociaux auprès du Parlement européen a donné lieu à une question écrite au Parlement européen sur la future politique industrielle du secteur : les industries des technologies maritimes et l'initiative LeaderSHIP 2020 (mai 2018). A la suite de cette interpellation, un événement de haut niveau a été organisé au Parlement européen en 2018 en présence de plusieurs députés européens, de représentants de la Commission, d'experts et des partenaires sociaux.

À l'occasion de la réunion plénière de 2019, les partenaires sociaux ont publié leur Manifeste commun « Technologies maritimes : un secteur stratégique pour l'Europe » qui a été salué par les institutions européennes. Le Manifeste qui énumère des revendications claires pour l'industrie et les travailleurs a été utilisé pour faire pression auprès des institutions européennes et des Etats membres afin que des mesures urgentes soient prises pour protéger l'avenir de l'industrie et les milliers d'emplois qui en dépendent.

Les compétences demeurent un sujet crucial. Il s'agit non seulement d'attirer des personnes possédant les compétences appropriées, mais aussi d'identifier les lacunes en matière de



Atelier du projet « Upskilling Shipbuilding Workforce in Europe », Cádiz, décembre 2019

compétences ainsi que les mécanismes permettant une meilleure reconnaissance des compétences et un perfectionnement des compétences des travailleurs actuels, en réponse aux changements induits par l'Industrie 4.0. Les partenaires sociaux ont bénéficié de subventions européennes pour mener à bien le projet « Perfectionnement des compétences dans le secteur de la construction navale en Europe » qui s'étale sur deux ans. Deux ateliers ont été organisés avec succès en 2019, un troisième atelier et une conférence de clôture, lors de laquelle les résultats du projet seront présentés, sont prévus d'ici fin 2020.

L'amélioration de l'image du secteur demeure une priorité des partenaires sociaux et plusieurs activités sont organisées chaque année à l'occasion de la Semaine maritime européenne.

Dialogue social « Acier »

Le Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) pour le secteur de l'acier, qui réunit industriAll Europe et l'association européenne de la sidérurgie EUROFER, continue d'organiser des réunions productives au cours desquelles des actions conjointes sont convenues. Un nouveau programme de travail conjoint a été arrêté en 2017 et 2019. Il répertorie des mesures concrètes importantes pour les syndicats, notamment sur les surcapacités mondiales, la décarbonation du secteur, les compétences et la future politique industrielle.

IndustriAll Europe a mené des activités de lobbying auprès des décideurs politiques européens au sujet de plusieurs enjeux capitaux pour l'industrie sidérurgique européenne et ses travailleurs. IndustriAll Europe a cosigné, avec EUROFER, le « Manifeste européen pour un commerce libre et une concurrence loyale » (février 2016). Les partenaires sociaux ont également adressé un courrier conjoint à la Commissaire au commerce, Cecilia Malmström, pour réclamer l'inclusion de l'Indonésie dans la liste des pays en développement dans le cadre des mesures de sauvegarde de l'UE afin d'empêcher une augmentation considérable de l'acier inoxydable bon marché sur le marché de l'UE (ce qui fait baisser les prix européens).

La décarbonation du secteur demeure une menace majeure pour l'avenir de l'industrie et met en péril les emplois européens. Une position commune a été publiée en 2016 (« Révision du SEQE de l'UE après 2020 : concilier les ambitions en matière de climat et la compétitivité de l'industrie et l'emploi »), et les partenaires sociaux continuent de jouer un rôle actif au sein du groupe de haut niveau sur les industries énergivores de la Commission européenne. Les partenaires sociaux formulent ensemble des demandes concrètes pour des conditions de concurrence mondiales équitables par le biais de mesures d'ajustement carbone, que la nouvelle Commission européenne a identifié comme priorité.

Lors de la Journée européenne de l'acier organisée par EUROFER en 2018 et 2019, industriAll Europe a joué un rôle de premier plan en prenant part au débat du président et en présentant ses

revendications directement au vice-président de la Commission européenne et au président de la commission Industrie du Parlement européen. Faire entendre la voix des syndicats dans les débats européens sur l'avenir du secteur de l'acier demeure une priorité.

Les partenaires sociaux restent concentrés sur l'importance de garantir des conditions de travail de grande qualité dans le secteur. Les compétences demeurant une priorité, industriAll Europe a soutenu la demande conjointe dans le cadre du Plan de coopération sectorielle en matière de compétences de la Commission européenne (un projet de 4 ans, à hauteur de 4 millions d'euros) pour le secteur de l'acier. Les syndicats se montrent très actifs dans ce projet qui est en cours.

Dialogue social « THCC »

Les projets de dialogue social constituent une large partie du travail d'industriAll Europe dans le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure (THCC).

Le projet sur « le renforcement du dialogue social européen dans le secteur du textile et de l'habillement » s'est déroulé de janvier 2016 à juin 2017. Il visait à renforcer les capacités et la volonté des partenaires sociaux nationaux dans le secteur du textile et de l'habillement à prendre part au dialogue social européen. Il consistait en une analyse stratégique de la situation industrielle du secteur, fondée sur des données statistiques, et de l'état du dialogue social. Une série de huit réunions nationales de haut niveau avec des partenaires sociaux a pris fin avec une conférence de clôture.

De juin 2015 à juin 2019, industriAll Europe a participé à deux projets de dialogue social sur un outil en ligne pour l'évaluation des risques liés à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) encourus par les PME dans le secteur du textile et de l'habillement. L'évaluation est basée sur les liens de ces PME avec leurs fournisseurs immédiats, et l'emplacement géographique de ces derniers. Ces projets avaient pour but de finaliser le développement technique d'un tel outil en ligne, de faire valider cet outil par de véritables utilisateurs et des ONG menant des programmes de certification de commerce éthique, et de convaincre les PME de l'utiliser.

Deux autres projets de dialogue social ont porté sur la question de l'attrait des jeunes travailleurs pour le secteur de la chaussure. Menés entre mars 2017 et décembre 2020, les projets visent à améliorer l'image de l'industrie de la chaussure auprès d'élèves. Ils comprennent quatre volets : (1) l'introduction du mentorat dans les entreprises, (2) la diffusion de l'innovation technique, (3) l'amélioration de l'apprentissage et (4) la communication (création d'un clip vidéo, présence dans 4 foires commerciales et deux concours à l'échelle de l'Union européenne pour imaginer un nouveau produit ou un lieu de travail idéal).

Le projet « THCC numérique » a été lancé en janvier 2017 et a pris fin en février 2019. Il quantifiait les besoins de neuf professions numériques émergentes dans les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure. Il a aussi défini les changements à apporter à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) pour qu'ils apportent les compétences adéquates pour le secteur à l'avenir. Enfin, le projet a identifié un moyen novateur de reconnaissance de ces nouvelles qualifications au niveau européen.



Séminaire national en Roumanie, janvier 2019, projet THCC en Europe du Sud-Est

Groupes de travail horizontaux

Égalité des chances

Le Congrès de juin 2016 organisé à Madrid a décidé de faire du Groupe de travail « Égalité des chances » un groupe de travail permanent. Dès lors, la dimension relative à l'égalité et à la non-discrimination a été intégrée dans une Résolution politique et dans les Priorités politiques d'industriAll Europe, tandis que plusieurs réunions ont été organisées pour travailler à la mise en œuvre des dites priorités.

La première réunion après le Congrès, tenue en novembre 2016, a porté sur l'identification des questions politiques qui détermineraient le travail du Groupe. Le plan d'action « Égalité des chances pour l'égalité des droits », adopté lors du Comité exécutif du 13 décembre 2017, promeut l'égalité des droits pour tous sur le lieu de travail, sur le marché du travail et dans l'ensemble de la société. Durant cette mandature, le groupe de travail s'est intéressé aux genres, aux personnes LGBTIQ et aux personnes en situation de handicap.

La prise de position « Pour une numérisation juste - combler le fossé entre les genres ! » énumère les défis et les opportunités que représente la transformation numérique pour chaque genre. Le document a été adopté par le Comité exécutif en novembre 2018.

Un groupe de travail restreint a élaboré en coopération avec le Comité « Politique d'entreprise », des lignes directrices sur l'égalité des chances à l'attention des comités d'entreprise européens (CEE).



Le Groupe de travail « Egalité des chances » dit « Stop aux violences contre les femmes », novembre 2019

Elles reprennent les potentiels sujets de discussion à aborder avec la direction et/ou les ressources humaines, tels que les politiques de recrutement, l'accès à la formation, l'impact des mesures de restructuration sur les différents groupes de salariés, les moyens et les structures pour lutter contre le harcèlement, etc.

IndustriAll Europe a créé une section sur son site Internet consacrée au partage de bonnes pratiques (accords, initiatives pour des programmes de formation, etc.).

Le Groupe de travail a échangé sur les activités syndicales axées sur les LGBTIQ et sur des potentielles actions conjointes au niveau européen.

Le Secrétariat a également pris part à des conférences et des auditions de la Commission européenne sur l'écart salarial entre les sexes, la transparence salariale, l'égalité LGBTIQ et les pratiques syndicales en matière de non-discrimination et de diversité.

IndustriAll Europe a suivi de près les avancées concernant la Directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et a participé à l'audition organisée au Parlement européen le 21 février 2018. IndustriAll Europe a soutenu la campagne médiatique de la CES, avec l'utilisation du hashtag *#IWantWorkLifeBalance*.

IndustriAll Europe a été membre du groupe de pilotage du projet « REBALANCE » de la CES. Financé par l'Union européenne, ce projet était axé sur « L'action des partenaires sociaux et des syndicats visant à améliorer la conciliation de la vie professionnelle, de la vie privée et de la vie familiale pour les femmes et les hommes ».

Jeunesse

Lors de son Congrès de 2016, industriAll Europe a mis en place un Groupe de travail permanent « Jeunesse », chargé de débattre des sujets relatifs à la situation spécifique des jeunes travailleurs dans les industries métallurgiques, chimiques et textiles. Le groupe de travail « Jeunesse » est composé de jeunes représentants désignés par les organisations affiliées.

Les travaux de ce Groupe de travail se concentrent sur la lutte contre le chômage des jeunes en Europe qui atteint des proportions effarantes (affectant presque 50 % des jeunes dans certaines régions) et sur la précarisation des conditions de travail, qui a explosé au lendemain de la crise économique mondiale.

En coopération avec la Fondation Friedrich Ebert (FES), un « séminaire de la jeunesse 4.0 » a été organisé à Bratislava du 15 au 17 mai 2017. En cette occasion, la première prise de position du Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe intitulée « Façonner l'avenir des jeunes » a été



Le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe a contribué à la conférence de l'OIT et de la CES sur le renforcement des jeunes en décembre 2019

adoptée. Ce document définit nos opinions et nos revendications dans quatre domaines politiques qui ont particulièrement affecté les conditions d'emploi pour les jeunes en Europe : la numérisation et l'innovation, la flexibilité, les stages/apprentissages et la mobilité.

Comme convenu lors du dernier Congrès, des réunions annuelles du Groupe de travail « Jeunesse » ont été organisées les 16 novembre 2016, 27 mars 2017, 27 mars 2018 et 5 mars 2019. Ces réunions permettent aux membres du Groupe de travail de travailler en réseau, de dresser un bilan des enjeux auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs et les militants syndicaux à travers l'Europe ainsi que de définir le plan d'action pour l'année à venir.

En mai 2018, les membres du Groupe de travail « Jeunesse » ont joué un rôle prépondérant lors de la campagne « Semaine du lieu de travail » de la CES en faveur d'une revalorisation des salaires. Des collègues des quatre coins de l'Europe ont mis en exergue les problèmes rencontrés par les jeunes travailleurs dans leurs secteurs, entreprises et pays et ont expliqué pourquoi leurs salaires devaient être revalorisés.

En vue des élections du Parlement européen en 2019, le Groupe de travail « Jeunesse » s'est réuni le 7 et 8 novembre 2018 à Zagreb. Cette réunion a été la première d'une série d'ateliers organisés par industriAll Europe et la Fondation Friedrich Ebert (FES) avant le Congrès en 2020. Lors de ce

premier atelier, il a été question des mégatendances qui menacent notre société et qui ont un impact particulièrement négatif sur les jeunes travailleurs : la numérisation, la mondialisation, la décarbonation, la transition vers une économie verte et la montée des partis populistes.

En marge des élections européennes de mai 2019, le Groupe de travail « Jeunesse » a rédigé un Manifeste des jeunes qui définit « les revendications des jeunes travailleurs européens pour les élections européennes de 2019 ». Le Manifeste a été mis en avant par le Secrétariat et les membres du Groupe de travail « Jeunesse » à l'occasion d'une rencontre avec les jeunes candidats aux élections européennes afin de présenter leurs demandes. Notre Manifeste des jeunes a été lu par plus de 10 000 personnes et près de 400 personnes l'ont aimé ou partagé sur les réseaux sociaux, notamment les candidats aux élections européennes et le Forum européenne de la jeunesse.

En 2019, le Groupe de travail « Jeunesse » a rédigé un nouveau document intitulé « Des défis sans précédent pour la construction de notre avenir » dans lequel sont énumérées les priorités d'industriAll Europe et du Groupe de travail « Jeunesse » : la lutte contre le racisme, le populisme et l'extrémisme de droite par la promotion de nos valeurs, l'amélioration de la qualité de notre travail grâce à la syndicalisation et aux négociations collectives, la lutte contre le changement climatique et ses répercussions sur les emplois, façonner l'impact de la numérisation sur les emplois, l'enseignement et la formation, la démocratie au travail, et la protection des systèmes de représentation des jeunes au niveau de l'entreprise. Le document a été adopté par le Comité exécutif lors de la réunion des 16 et 17 mai 2019.

La première priorité, « lutte contre le racisme, le populisme et l'extrémisme de droite » a fait l'objet d'un atelier organisé par la FES à Zagreb en 2018 et a été mise en avant lors des activités visant à promouvoir le Manifeste des jeunes en vue des élections européennes. D'autres activités ont ensuite été menées autour de la deuxième priorité, à savoir « l'amélioration de la qualité de nos emplois grâce à la syndicalisation et aux négociations collectives ». Du 18 au 20 septembre 2019, industriAll Europe a organisé en coopération avec l'ETUI un atelier sur « le renforcement du pouvoir des syndicats et la syndicalisation des jeunes travailleurs » à Budapest, en Hongrie. Cet atelier consistait à former les jeunes syndicalistes aux activités de renforcement du pouvoir des syndicats.

IndustriAll Europe et la FES ont organisé un deuxième atelier les 30 et 31 octobre 2019 à Belgrade. Cet atelier portait sur « l'amélioration de la qualité de l'emploi pour les jeunes travailleurs et les apprentis grâce aux négociations collectives ». L'accent sur les négociations collectives était particulièrement pertinent au vu de la campagne européenne 'Together at Work' qui visait à promouvoir les négociations collectives en Europe. Les participants ont pu développer une meilleure compréhension du fonctionnement des négociations collectives dans les différentes régions et pays européens et s'informer mutuellement grâce à un partage des bonnes pratiques. Ils ont également eu l'occasion de préparer leur contribution à la campagne 'Together at Work', qui consacrait le mois de janvier 2020 aux avantages des négociations collectives pour les jeunes travailleurs. Le Groupe de travail « Jeunesse » a par ailleurs rédigé un document définissant la position des jeunes d'industriAll Europe en matière de négociations collectives.

IndustriAll Europe a également participé de manière active au projet de la CES « Impliquer les jeunes travailleurs dans le pilier européen des droits sociaux » mené en 2019-2020. L'objectif de ce projet, financé par l'Union européenne, est d'identifier les bonnes pratiques auprès des organisations syndicales nationales et de créer une boîte à outils pour que les jeunes soient pris en compte dans les négociations collectives, le dialogue social, et dans les approches stratégiques des syndicats à travers l'Europe. Sur la base des résultats de l'enquête, le Comité « Jeunesse » de la CES proposera une stratégie européenne sur les négociations collectives pour les sous-groupes identifiés. Dans un premier temps, une enquête sur les pratiques de négociations collectives et de dialogue social, y compris les clauses spécifiques concernant les jeunes travailleurs, a été menée auprès des organisations affiliées. Dans un second temps, trois ateliers régionaux sont prévus dans toute l'Europe. Le premier a eu lieu les 24 et 25 octobre 2019 à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne, et les deux autres ateliers auront lieu en Roumanie et en France en 2020.

Enfin, industriAll Europe développe actuellement un projet en coopération avec l'OIT ACTRAV sur le « renforcement de la voix des jeunes travailleurs pour l'avenir de l'industrie européenne ». Prévu pour 2020, ce projet comporte un programme de formation et de partage des connaissances dans le but de renforcer la capacité des jeunes membres à relever les défis de la numérisation, de la décarbonation et de la transition énergétique. Grâce à ce projet, industriAll Europe s'attaque à deux autres priorités identifiées par le Groupe de travail « Jeunesse », à savoir « façonner l'impact de la numérisation sur l'emploi » et « lutter contre le changement climatique et son impact sur l'emploi ».

Cols blancs

L'objectif et le statut du Groupe de travail « Cols blancs » ont été mis à jour à la suite du Congrès d'industriAll Europe en 2016.

Sous sa nouvelle forme, le Groupe de travail « Cols blancs » a convenu d'un plan de travail axé sur les points suivants :

1. La syndicalisation des cols blancs dans l'industrie
2. Les aspects spécifiques de la numérisation de l'industrie
 - a. Le travail sur les plateformes collaboratives
 - b. Le traitement (automatisé) des données relatives aux travailleurs
 - c. L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le temps de travail
 - d. L'impact de la numérisation sur l'emploi et le travail (au-delà du travail sur les plateformes)
3. La participation à des campagnes existantes
 - a. La campagne « À travail égal, salaire égal »
 - b. Une campagne sur les lanceurs d'alerte

Le groupe de travail « Cols blancs » a commencé la mise en œuvre de son plan de travail.

La syndicalisation des cols blancs dans l'industrie

Le Groupe de travail a conçu un plan visant à soutenir la syndicalisation des cols blancs au sein des organisations affiliées à industriAll Europe. Il comporte les rubriques suivantes :

- Enquête commune en ligne
- Intégrer les parcours professionnels individuels des cols blancs dans l'industrie dans la stratégie de syndicalisation
- Cibler les élèves et les stagiaires en tant que futurs travailleurs cols blancs

Le travail sur les plateformes collaboratives

Une enquête menée auprès des membres du Groupe de travail « Cols blancs » et du Comité « Négociations collectives et Politique sociale » a permis d'identifier les types de travail sur les plateformes collaboratives qui sont les plus courants dans l'industrie. Selon cette enquête, les tâches dans le domaine de la recherche et de l'innovation industrielles sont les plus susceptibles d'être externalisées à des travailleurs de plateformes, dans la mesure où elles sont axées sur des projets et peuvent être exécutées à distance.

Le traitement (automatisé) des données relatives aux travailleurs

Une enquête menée auprès des membres du Groupe de travail « Cols blancs » a identifié les types de données collectées relatives aux travailleurs dans l'industrie. L'enquête a montré qu'une partie de la collecte et du traitement automatisés des données s'appliquait aux cols bleus. Toutefois l'utilisation de logiciels « d'évaluation des employés » fondés sur l'apprentissage automatique est spécifique aux cols blancs. Il convient d'évaluer l'impact précis du Règlement général sur la protection des données récemment entré en vigueur.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le temps de travail

Le Groupe de travail « Cols blancs » a également abordé la question du droit à la déconnexion, et plus particulièrement la manière dont il est mis en œuvre au sein des Etats membres et dans quelle mesure.

Une campagne sur les lanceurs d'alerte

En coopération avec le Conseil des cadres européens (EuroCadres), le Groupe de travail « Cols blancs » a suivi de près les développements qui ont conduit à l'adoption de la directive sur la protection des lanceurs d'alerte en avril 2019.

**BUILDING A
RECOVERY
FOR ALL**



A STRONG VOICE FOR INDUSTRIAL WORKERS IN EUROPE



www.industrial-europe.eu

